



Le PQ nage en eau trouble

La question du lobbying domine les discussions du conseil national

MICHEL CORBEIL
 MCorbeil@lesoleil.com

■ LAVAL — Le murmure marchand entourant les activités de lobbying effectuées par des péquistes influents a complètement enterré les discussions au conseil national du Parti québécois. Militants et élus sont mal à l'aise vis-à-vis des allégations qui n'en finissent pas de tomber. La haute direction est sur un pied de guerre.



Raymond Bréard

Hier, la première journée du conseil, qui réunit jusqu'à aujourd'hui les partisans du PQ, à Laval, en banlieue de Montréal, a débuté dans la pagaille. Plutôt que de spéculer sur la prochaine bataille électorale, les délégués ont pris connaissance de nouvelles charges laissant entendre que des proches du pouvoir, dont un ami personnel du premier ministre Bernard Landry, ont tiré profit de subventions à titre de démarcheurs.

En coulisses comme devant les micros, les élus et les dirigeants ont insisté pour dire que rien d'illégal n'a été commis. Mais la pression a été suffisamment forte pour que le leader parlementaire André Boisclair annonce que, mercredi, les députés péquistes et libéraux se réuniront pour former la commission parlementaire devant encadrer le travail des démarcheurs.

Voir PQ en A 2 ►

□ À petits pas vers les élections Page A 6

Du rififi chez les hommes du président

Vendredi soir, le bureau national du Parti québécois est réuni au Centre des congrès de Laval. L'atmosphère est tendue. Les nouvelles ne sont pas très bonnes depuis le début de l'année pour le PQ, et l'entourage du premier ministre sait que ce n'est pas fini: d'autres affaires, touchant d'autres proches de Bernard Landry, sont sous enquête...

« J'ai une proposition à faire, dit le président de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Nord du Québec: que l'on supprime le mois de janvier du calendrier péquiste! »

Les nouvelles ne sont pas bonnes pour le PQ

La boutade, venant d'une région qui a perdu un premier ministre, Lucien Bouchard, en janvier 2001, puis son parrain au cabinet, Jacques Brassard, en janvier 2002, détend un peu l'atmosphère.

Malgré tout, cela dort mal au dernier étage du Sheraton de Laval où campent le premier ministre et sa suite. Et on se lève très tôt samedi pour mettre la main sur les journaux. « Lobbying: le directeur général du PQ a touché 200 000 \$ » titre *Le Devoir*. « Oxygène 9 continue de voir grand », annonce *La Presse*, illustrant le propos d'une photographie du ministre Sylvain Simard.

Les œufs brouillés de Bernard Landry — comme son filet de poisson du midi, d'ailleurs! —, vont figer dans son as-

Voir RIFIFI en A 2 ►



Michel Vastel

MVastel@lesoleil.com

Un premier défilé dans la joie



LE SOLEIL, JOCELYN BERNIER

Ce sont des pirates bien aimables qui ont salué la foule, hier soir, lors du premier défilé du Carnaval. Une foule plus nombreuse que l'an dernier, selon les très aléatoires estimations de foule. Pour la cuvée 2002, le temps était magnifique et les carnavaux, enjoués. Que demander de plus? Détails en page A 3.

Salé et Pelletier trébuchent

Un faux pas à la toute fin leur coûte la première place



Jamie Salé et David Pelletier sont tout sourire malgré leur chute dans les dernières secondes de leur présentation d'hier soir.

Le couple David Pelletier-Jamie Salé devra revenir de l'arrière s'il entend ajouter la médaille d'or olympique de Salt Lake City à son titre de champion mondial de patinage artistique en couple.

Solides, confiants, complices entre eux et avec la foule qui les appuyait sans réserve, Pelletier et Salé ont entrepris leur programme court — sous le thème de la jalousie — avec un très fort triple boucle lancées au cours duquel Salé a effectué ses trois tours dans les airs avant de parfaitement retrouver la patinoire pour continuer sa



François Gagnon

FGagnon@lesoleil.com

ENVOYÉ SPÉCIAL À SALT LAKE CITY

Voir PELLETIER en A 2 ►

- Une rencontre avec Bush S 1
- L'album inachevé S 5

Apprivoiser la mort au quotidien

DOSSIER

NANCY B., HIER ET AUJOURD'HUI
 DERNIER DE DEUX

Cette jeune femme branchée à un respirateur artificiel a fait, de son lit d'hôpital, les manchettes pendant des semaines parce qu'elle voulait qu'on la laisse mourir en paix. Dix ans plus tard, LE SOLEIL effectue un rappel des événements. Le combat de Nancy B. a-t-il influencé nos façons de penser et d'agir? Si oui, qu'en est-il maintenant? C'est ce que donne à voir le présent dossier.

Aujourd'hui: l'éthique et la pratique.



Anne-Marie Voisard

AMVoisard@lesoleil.com

■ La médecine évolue. L'arsenal thérapeutique, de plus en plus sophistiqué, n'atteint pas moins ses limites. Dans ces cas, peu à peu, au lieu de s'acharner contre l'inévitable, on soigne.

Rendez-vous au pavillon Carlton-Auger de l'Hôtel-Dieu de Québec. C'est là que vont tous les cancéreux de la région pour leurs traitements de radiothérapie. Dans un petit bureau du cinquième étage, Louis Roy et Réjean Carrier racontent leur quotidien. Le premier est médecin. Il a fait ses clas-

Voir MORT en A 2 ►

- La pilule sans lendemain A 4
- La question demeure floue A 4

LA MÉTÉO

Maximum - 3, minimum - 15

Nuageux avec faible neige en matinée. Neige en après-midi. Probabilité de précipitation: 90%. Détails page S 14.

Accumulation de neige (à 13h hier)

Ce mois-ci: 33,9 cm Lan dernier: 24,6 cm
 Cet hiver: 148,1 cm L'hiver dernier: 150,2 cm

SOMMAIRE

Actualités	A 3	Québec / Canada	A 6
Agenda	B 6	Oiseaux et cie	B 6
Arts et vie	B 1	Petites annonces	S 11
Capitale et régions	A 7	Sports	S 1
Décès	B 10	Statistiques	S 10
Diversissements	B 11	Télévision	B 2
Le monde	A 8		

QUÉBEC, 106^e ANNÉE, N° 43
 FLORIDE, 1,75 \$ US
 MONTRÉAL, OTTAWA 87¢ PLUS TAXES



65¢ PLUS TAXES 6 27657 00077 5

INFINITI QUÉBEC

5250, rue John-Molson
 autoroute Henri IV, sortie 140
 658-3535
 Un service signé Michel Potvin

LE QX4 2002 ÉDITION PLATINE

PSDF 50 300 \$

Conduisez infiniti.com

*PSDF pour le QX4 2002 - édition Platine d'Infiniti. Taxes, immatriculation, assurance, frais de transport et de préparation en sus. Location à tous avantages également offerte. Le QX4 2002 édition Platine ne convient pas de platine.



Investissez dans les métaux précieux.

PELLETIER

Suite de la Une

routine. Le couple filait d'ailleurs vers une performance presque sans faille lorsque l'impossible est arrivé : au moment de se jeter dans les bras de son partenaire pour conclure leur programme court, Salé a glissé des mains de Pelletier, qui a perdu pied. Les deux Canadiens se sont retrouvés sur le dos à leur surprise et à la surprise générale.

« La glace au centre de la patinoire n'était pas à son mieux et mon patin a accroché dans une fissure. On s'est retrouvé sur le cul. C'est une erreur naïve, c'est vrai, ça avait plus l'air de la prise de l'ours qu'autre chose, mais ce n'est pas la fin du monde », a indiqué un Pelletier qui avait retrouvé le sourire lorsqu'il s'est présenté devant les journalistes.

« Je crois qu'ils ont voulu en mettre un peu. Jamie a essayé d'y mettre plus de passion et David a été pris par surprise, mais nous avons toutes les raisons d'être contents. Ce qu'ils devaient faire, ils l'ont fait », a lancé à son tour Jan Ullmark, l'entraîneur personnel du couple.

Ce faux pas, ainsi qu'une légère imperfection dans leur triple boucle piquées côte à côte, leur ont valu deux notes de 5,6, quatre de 5,7 et trois de 5,8 en ce qui a trait aux normes techniques. La qualité artistique de leur présentation n'a pas échappé aux juges et aux spectateurs qui ont chaudement applaudi les trois notes de 5,9 et les six 5,8 qui les accompagnaient.

Ces notes placent Pelletier et Salé deuxièmes derrière leur plus redoutable adversaire, le couple russe composé d'Elena Berezhnaya et d'Anton Sikharulidze. Les Chinois Hongbo Zhao et Xue Shen ont récolté la troisième place.

« On dit depuis le début que ce sera un duel entre les Russes et nous et on dirait que ça s'enlève de cette façon. Tout ce qu'il faut après le programme court, s'est été dans les trois premiers pour garder des chances de gagner. C'est le programme long (qui sera présenté lundi soir) qui décidera de tout. Bon ! On ne voulait pas leur donner de chance, mais c'est correct », a plusieurs fois répété Pelletier.

« Une fois sur la patinoire, je me suis bien senti. Mais pour le reste, on a vécu une journée d'enfer. Le trajet au site a été long, l'entrée a été plus longue encore alors qu'ils (les soldats) ont fouillé l'auto de fond en comble et les patins. À un moment donné, c'était assez. Mais une fois sur la glace, lors de l'échauffement et lors du programme, on se sentait très bien. »

La frénésie entourant la sécurité au Jeux de Salt Lake a d'ailleurs privé les patineurs de la présence de plusieurs centaines de spectateurs qui ont raté les deux premières vagues du programme court alors qu'ils se trouvaient prisonniers de barrages de sécurité à l'extérieur du Delta Center.

Jacynthe Larivière (Princeville) et l'Ontarien Lenny Faustino ont terminé au 13^e rang, tout juste devant Anabelle Langlois (Hull) et Patrice Archetto (Montréal).

C'ÉTAIT HIER

2001 — Des astronautes de la navette Atlantis arrivent le laboratoire Destiny à la Station spatiale internationale.

2000 — À l'aéroport londonien de Stansted, des pirates ayant détourné un avion, à Kaboul, se rendent ; les otages s'en tirent indemnes.

1998 — Le Canadien National annonce l'achat de la ferroviaire Illinois Central, pour 4,3 milliards \$.

1996 — Aux échecs, le champion Garry Kasparov est battu par Deep Blue, un ordinateur d'IBM.

1992 — En Indiana, le boxeur Mike Tyson est reconnu coupable du viol de Desiree Washington.

1991 — Une prise d'otages, à la prison de Port-Cartier, se solde par la mort de deux détenus.

LE SOLEIL

POUR NOUS JOINDRE

Abonnements	686-3344
	1-866-686-3344
Carrières et professions	686-3270
Petites annonces	844-4444
Promotion	686-3342
Publicité détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

www.cyberpresse.ca

925, chemin Saint-Louis, C.P. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est publié et édité par LE SOLEIL, une division de 3834310 Canada inc., membre de Gesca Inc. LE SOLEIL est imprimé au 5000, rue Hugues-Randin, à Québec, par Imprimerie Canada, une division de 3834301 Canada inc. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

MORT

Suite de la Une

ses à la maison Michel-Sarrazin avant de venir, il y a deux ans, s'occuper de mettre sur pied une équipe de soins palliatifs. Réjean Carrier, lui, est travailleur social et partie prenante à ce projet. Plus spécialement, il œuvre auprès des personnes qui souffrent d'insuffisance rénale. Son rôle : « aider les patients à prendre la décision sur la cessation de traitements ». Ce qui revient à dire : apprivoiser la mort. Ou le deuil, puisque son action s'exerce aussi auprès des familles.

Au cours des 10 derniers mois, 22 malades ont choisi de renoncer à leurs traitements de dialyse. Ce chiffre ne tient pas compte de tous ceux qui venaient des régions et qui ont cessé eux aussi. Pour tous ceux-là, c'est le décès assuré dans les jours qui suivent. La différence avec Nancy B., qui demandait le retrait du respirateur indispensable à sa survie, se situe au niveau de l'échéance. Sans oxygène, la mort est très rapide. Mais le processus reste le même, dans le sens où il s'agit d'un geste définitif. Tout comme pour ceux qui abandonnent la chimiothérapie parce que le traitement est trop dur ou n'apporte pas les résultats espérés. La vie peut continuer encore un certain temps. Mais l'issue est connue.

Dans toutes ces situations, disent Louis Roy et Réjean Carrier, on tient à s'assurer que le choix est éclairé, qu'il ne soit pas causé par la détresse ou un état dépressif. « Ça se traite », note le médecin. Et c'est beaucoup plus fréquent qu'on le pense. L'Hôtel-Dieu tient des statistiques à ce sujet. En fin de vie, c'est-à-dire dans les jours qui précèdent la mort, 30 à 40% des gens présentent des symptômes de dépression.

J'EXISTE, C'EST TOUT

Le documentaire de l'ONF, *Mourir pour soi*, réalisé par Lina B. Moreno, nous montre un homme recroquevillé au fond d'un lit, qui demande à mourir. « Ma vie, c'est de la merde. J'existe, c'est tout. » Scène pathétique. « Est-ce qu'il a eu les soins nécessaires ? Probablement qu'il est en dépression profonde », pense Réjean Carrier. « Répondre à une demande d'euthanasie dans ces circonstances ne rend pas service », ajoute Louis Roy.

Par ailleurs, c'est normal d'avoir de la peine quand le pronostic est sombre. « Si on leur dit : "il n'y a plus rien à faire", sur le coup, c'est la crise. "Je veux mourir". Mais on ne va pas pour autant leur conseiller de "passer à la porte B". Façon imagée d'affirmer qu'on n'acquiescera pas comme ça à leur désir. « Ce serait nier la capacité humaine de s'adapter. » Ne craignent-ils pas les suicides ? « La mauvaise nouvelle ne s'annonce pas bien au téléphone », répond du tac au tac le travailleur social.

Si quelqu'un veut arrêter le traitement, c'est important de voir la famille, croit Louis Roy. On questionne. Médecin, infirmières, agent de pastorale, chacun s'enquiert auprès du malade. C'est plus ouvert. Reste que la décision provoque toujours un choc. « Il faut prendre le temps », dit le docteur.

Chez les dialysés, c'est le confort physique qui amène à s'interroger. Diabète, problèmes vasculaires, douleurs aux jambes... l'insuffisance rénale s'accompagne de nombreux troubles. L'amputation n'est pas rare. « Partir en p'tits morceaux », comme disait l'un. C'est à ce moment qu'ils renoncent, face à l'évidence. Ce n'est pas parce qu'ils sont dépressifs. Parfois, c'est le médecin qui trouve que « ça n'a plus de bon sens ».

LE GOÛT DE VIVRE

Contrairement à ce qu'on imagine, la plupart des gens veulent vivre. Il faut se méfier des discours de bien portants qui disent : « Moi, si j'ai un cancer, pas de chimio, pas de radio ». L'expérience montre que le moment venu, ils font tout pour guérir.

Le Dr Pierre-Charles Gosselin, gynécologue à l'Hôtel-Dieu et membre du comité d'éthique du

RIFIFI

Suite de la Une

siette. Avec Pauline Marois, la vice-première ministre qui a été de toutes les intrigues de la journée, et les membres de son cabinet personnel, le chef du gouvernement a décidé de frapper un grand coup.

Cela fait trois semaines que sa garde rapprochée — André Desroches, le président d'Oxygène 9, Gilles Baril, l'organisateur en chef, Raymond Bréard, le directeur du parti, Sylvain Simard, un autre protégé, comme Baril —, sont l'objet de « révélations ». Du trafic d'influence, il s'en fait donc aussi au Parti québécois, sauf que ce n'est pas pour dérocher de plantureux contrats, mais pour faire bénéficier les amis des prébendes de l'État du Québec.

« Raymond Bréard doit partir », conclut le groupe. On ne sait pas si la suggestion est venue de Bernard Landry ou de sa rivale, Pauline Marois. Ni si la démission du directeur du Parti doit être définitive, ou temporaire — le temps d'une enquête.

Dans la matinée, deux interprétations circulent, jusqu'à ce qu'une troisième, pendant l'heure du déjeuner, menace de faire sauter la direction du Parti québécois :

□ « C'est cousu de fil rouge » me dit un vieux renard qui a vu beaucoup d'intrigues de palais, tant chez les bleus que chez les rouges du Québec. « Cela vient des fédéraux », ajoute un ministre qui a remarqué que tous ces soi-disant trafics d'influence concernent des subventions pour des événements culturels auxquels le ministère de Sheila Copps, lui aussi, est associé... »

□ « Ils vont finir par avoir la peau de Desroches, de Bréard, peut-être de Baril », me dit un confident de Bernard Landry qui se soucie plutôt du drame humain que de telles révélations provoquent dans les familles des « inculpés ».

□ « C'est l'adversaire de Bernard au leadership qui était derrière cette demande de démission », disent des membres du Conseil exécutif national. Ils visent la vice-première ministre bien sûr, qui n'a effectivement pas de trop-plein de sympathie pour Bréard et Baril. Les soldats de



LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE
Réjean Carrier, travailleur social, et Louis Roy, médecin, sont au cœur d'une équipe de soins palliatifs à l'Hôtel-Dieu de Québec.

CHUQ, observe pour sa part qu'on est « obnubilé par la technologie ». Il a en mémoire le cas d'une femme de 42 ans, qui avait un cancer du sein. Quand le foie fut atteint, elle a demandé qu'on lui installe un cathéter pour faciliter les traitements de chimiothérapie. Une religieuse de 86 ans, cancer elle aussi, mais de l'ovaire. « Mon médecin m'a proposé la chimio ; il m'a dit d'y penser. » C'est toujours la gynécologue qui raconte. Il juge que « ces gens qui ne veulent pas mourir ont besoin d'être accompagnés ».

C'est à ça que servent les équipes de soins palliatifs, comme celle que Réjean Carrier et Louis Roy animent. « On a de la misère », dit ce dernier, parce que les budgets ne suivent pas comme on souhaiterait. Faute d'une unité de soins qui regrouperait les malades, c'est l'équipe qui doit courir d'un département à l'autre. Trois médecins et demi, une infirmière, un travailleur social trois jours par semaine, un nutritionniste, un agent de pastorale, des bénévoles. Ils ne sont pas nombreux, mais si on compare à ce qui existait, en 1988, quand Louis Roy a terminé sa médecine à l'Université de Sherbrooke, le progrès est énorme. À l'époque, un seul médecin, André Brizzard, s'intéressait aux soins palliatifs. Les étudiants le trouvaient bizarre. Aujourd'hui, éthique, contrôle de la douleur deviennent des matières à l'étude. On apprend non plus seulement à guérir, mais à soigner. Si bien que, dans les hôpitaux, les personnes pour qui il n'y a plus d'espoir commencent à recevoir une attention particulière. C'est récent. Et ça n'existe pas partout.

C'EST PAS JUSTE

Une lectrice, Marie-France Hallé, rapportait en janvier, dans le Carrefour des lecteurs du SOLEIL, comment sa mère atteinte de la maladie d'Alzheimer avait souffert. Morphine aux quatre heures, état comateux, fièvre. Tout bien pesé, elle aurait préféré l'euthanasie.

Les proches aussi ont besoin d'appui, constate Louis Roy. Quand ils sont soutenus, ils arrivent à dépasser cette souffrance. Mais ce n'est pas toujours le cas. De la même façon que l'aide matérielle est elle aussi insuffisante. Les CLSC manquent d'argent pour maintenir à domicile les personnes qui le désirent. Les familles doivent payer.

Il demeure que la mort restera toujours une expérience difficile. C'est l'inconnu, c'est la peur, le chagrin de la séparation. « C'est quand même pas juste », disait un malade.

Chacun réagit selon ses valeurs. La qualité de la vie n'a pas la même résonance pour tout le monde. Les exigences varient. Certains veulent continuer à lutter. D'autres sont prêts à abandonner la partie, mais avec le moins de douleur possible.

cette « Guerre des six jours » qui mit fin à ses ambitions.

Le bureau de Bernard Landry nie qu'il y ait quelque division ou complot derrière tout cela. La vice-présidente du parti, Marie Malavoy, se refuse à parler de complot. Il n'empêche que ce sont « les hommes du président » du PQ qui sont visés : Baril, Bréard, Desroches, Simard... Et qui, demain ?

Les coups se rapprochent de plus en plus de Bernard Landry, comme à Ottawa. Les attaques contre Alfonso Gagliano, Jean-Marc Bard, Jean Carle se rapprochaient de Jean Chrétien. On soupçonne toujours les rivaux politiques dans ces affaires-là. Et Bernard Landry, comme son collègue de l'autre capitale, ne manque pas de rivaux...

À midi exactement, le Conseil exécutif national a décidé de se rebeller. Aux deux suggestions de démission du directeur général qu'on leur proposait, ils en ajoutèrent une troisième : qu'il reste, avec l'appui unanime des cadres du parti. Landry et Marois ont été « convoqués » pour entendre le verdict qu'ils n'ont accepté qu'à 14 h. « Un chef peut-il gouverner sans son exécutif ? », a-t-on dit. Les militants, qui « en ont marre » de ces allégations et de ces insinuations, disent-ils, ont décidé de riposter.

Bernard Landry sait, quant à lui, que le mal est fait. Hier après midi, à huis clos, il a demandé aux militants de reprendre le bâton de pèlerin, de recruter, d'amasser un autre trésor de guerre pour la prochaine campagne électorale. Mais hier soir, en regardant les nouvelles télévisées dans leur chambre d'hôtel — car il n'y a vraiment rien d'autre à faire à Laval un samedi soir ! — ils ont vu le directeur de leur parti et deux ministres admettre qu'on peut se faire payer pour aider des organismes à recueillir des subventions de l'État du Québec. La plupart de ces militants ont pensé à l'accueil qu'on leur ferait lorsqu'ils se présenteraient au troisième étage d'un triplex de Charlesbourg pour réclamer un petit cinq dollars pour le Parti québécois...

Après l'affaire des limousines, ce n'est plus seulement le mois de janvier, mais celui de février également, qu'il faudrait gommer du calendrier péquiste !

PQ

Suite de la Une

Aujourd'hui, les jeunes péquistes pousseront en ce sens. Ils tenteront de faire adopter une proposition de dernière minute pour que le protecteur du citoyen puisse « s'assurer de l'intégrité de l'appareil public et des parlementaires dans l'attribution des subventions gouvernementales ».

L'état d'urgence a régné en matinée au sein de l'état-major péquiste, à la suite d'un article du *Devoir*. Il accuse l'actuel directeur général du PQ, Raymond Bréard, d'avoir encaissé 200 000 \$ lorsqu'il était actionnaire d'une firme de lobbyistes. Selon le journal, M. Bréard s'est joint en 1998 à Oxygène 9. L'entreprise a négocié l'obtention de subsides pour un programme qui était en préparation lorsqu'il était chef de cabinet du ministre des Finances de l'époque, Bernard Landry, soutient-il.

Le quotidien *La Presse* est revenu sur le « dossier » André Desroches, le président d'Oxygène 9, au centre d'une controverse pour s'être rendu en vacances au Mexique avec le ministre Gilles Baril. Hier, il a été révélé que le ministre de l'Éducation Sylvain Simard a recommandé la même firme à un homme d'affaires de la région de l'Outaouais pour qu'il décroche une aide du gouvernement.

Vers 14 h, Raymond Bréard a donné une conférence de presse, courte mais agitée, flanqué de tous les membres du conseil de direction du PQ, à l'exception de son président, M. Landry. « Le titre de cet article est totalement faux, a lancé celui qui est un ami de longue date du premier ministre. Le directeur général du PQ n'a pas touché 200 000 \$.

« Le fondement de l'article est totalement faux, a-t-il ajouté. Je n'ai participé en aucun temps à titre de chef de cabinet de M. Landry aux discussions entourant la création d'un fonds destiné aux grands événements culturels et sportifs. Lorsque j'étais conseiller stratégique (lobbyiste), je n'étais plus à l'emploi du gouvernement. J'ai fait ce que la société me permet de faire. Je n'ai rien à me reprocher. » M. Bréard a affirmé qu'il examine la possibilité de poursuivre le quotidien. « On en a marre ! »

Sa mise au point a été précédée par ce qui avait les allures d'un conseil de guerre. Le directeur de cabinet de M. Landry, Claude H. Roy, et le ministre des Finances, Pauline Marois, se sont amenés à une rencontre « privée », l'air grave. Le premier ministre a quitté subitement sa table au restaurant pour s'y rendre.

La vice-présidente du PQ, Marie Malavoy, a insisté sur le fait que ce n'est pas un hasard si tous les membres de l'exécutif ont assisté au point de presse. « Nous sommes une bonne équipe avec un bon directeur général. »

À l'ouverture du congrès, le ministre des Régions et organisateur politique de Bernard Landry, Gilles Baril, est apparu visiblement ébranlé par les reportages. À un journaliste qui lui demandait si M. Bréard pouvait demeurer en poste, M. Baril a rétorqué avec un soupçon de colère : « A-t-il le droit de gagner sa vie et de nourrir ses enfants ? Est-ce qu'on va se transformer en tribunal d'inquisition ? »

Son collègue Sylvain Simard s'est défendu de tout geste illégal. S'il a recommandé Oxygène 9, c'est en raison de sa bonne réputation, a-t-il plaidé. « Je l'ai fait en toute transparence, devant le député libéral. »

L'accumulation de faits sur les démarcheurs rapportés dans les médias provoque un profond malaise au PQ. « Même lorsqu'il n'y a pas de conflit d'intérêt, il faut faire extrêmement attention à l'apparence de conflits d'intérêt », a convenu Joseph Facal, président du Conseil du Trésor.

Plusieurs ont dit craindre des retombées néfastes en cette période pré-électorale qui s'amorce. Le député Michel Côté (La Peltre, dans la région de Québec) a souligné qu'il faut « un meilleur encadrement pour éviter ces dérapages. On ne projette pas une bonne image. Cela dérange. Cela déconcentre quand arrive une journée comme aujourd'hui où on doit se ressourcer pour faire face au prochain défi électoral. »

« Certains se sont mis les fesses à l'air, a commenté sous le couvert de l'anonymat un membre du conseil des ministres, et ce sont tous des amis de Bernard », le premier ministre. « Ça fait mal, ces allégations, a souligné un organisateur influent du PQ. Cela attaque ce qui a toujours été notre marque de commerce, l'intégrité. »

Publicité autorisée

Est-ce que votre manque de désir sexuel vous angoisse ou affecte votre couple?

Si vous êtes une femme entre 25 et 60 ans qui a perdu son désir sexuel, vous pourriez être éligible à participer à une nouvelle étude appelée « Réponse ». Cette étude évalue un nouveau médicament qui pourrait rétablir votre désir sexuel et vous permettre de redécouvrir votre intimité sexuelle.

Pour plus d'information sur cette étude, contactez :

Madame France Gosselin,
infirmière coordonnatrice,
au Centre médical Halles de Ste-Foy
au numéro
(418) 658-0008

loto-québec

649		49	
Tirage du	2002-02-09	Tirage du	2002-02-09
07 14 20 30 35 36		08 17 22 29 32 48	
Complémentaire: (10)		Complémentaire: (27)	
Loto bonus Double Jeu		GAGNANTES **	
07 + 36	Tirage du 2002-02-09	16 24 34 35	50 000 \$
		01 16 45 46	25 000 \$
		06 13 20 46	25 000 \$
*Seules les sélections participant au Loto 649 et au Québec 49 sur le même billet sont admissibles à la promotion			
**Capitales partagées, voir détails aux points de ventes			
MAGNO		EXTRA	
Tirage du	2002-02-09	Tirage du	2002-02-09
02 06 10 11 15		02 06 10 11 15	
21 22 24 25 28		21 22 24 25 28	
29 32 45 51 55		29 32 45 51 55	
60 63 65 67 68	819 0708	60 63 65 67 68	819 0708
NUMÉRO: 560935		NUMÉRO: 640835	
SUPER 7		GAGNANTS	
Tirage du	2002-02-08	77	0 5 000 000,00 \$
04 10 12 24 27 31 34		67+	3 66 211,70 \$
		67	89 1 952,80 \$
Complémentaire: (29)		57	4 409 140,80 \$
		47	93 057 10,00 \$
Ventes totales:	11 009 366 \$	37+	85 034 10,00 \$
Prochain gros tir (appr.)	7 500 000 \$	37	766 739 Participation gratuite
Le jeu doit rester un jeu			
Les modalités d'encasement des billets gagnants paraîtront au verso des billets			
En cas de dispute entre votre lot et la liste officielle de L.Q., cette dernière a priorité			
T.V.A. LE RESEAU DES TIRAGES DE LOTO-QUEBEC			

ACTUALITÉS



TV5 débarque à Québec

■ Aux 12 coups de midi hier, Québec est apparue sur les écrans de tous les téléspectateurs syntonisant TV5, aux quatre coins du monde. Depuis le matin, les kiosques à journaux offraient le nouveau *Figaro Magazine*, avec la capitale sur la couverture. Une fenêtre béante venait de s'ouvrir sur la ville.

« Pour Québec, ça donne une visibilité incroyable. C'est une opération qui ne coûte pas cher à la ville, si on pense que l'émission est diffusée sur les cinq continents », souligne l'historien Jean Provencher, invité à discuter avec Frédéric Mitterand dans le cadre de l'émission *24 heures à Québec, ça me dit*.

Jusqu'à ce midi — 18h en France — tous les téléspectateurs de TV5 pour-



Emmanuel Bosc

ront voir Québec sous toutes ses coutures. Vingt-quatre heures de télévision exclusivement consacrées à la ville. Une programmation faite de documentaires, de courts métrages et de reportages en direct. En tout, une caméra, 16 plateaux de tournage aux quatre coins de la vieille ville et un éventail assez diversifié d'invités, dont l'incontournable Bonhomme Carnaval.

Emmanuel Bosc, chargé de direction de production pour TV5, devait tirer les ficelles de toute cette opération. Il doit coordonner le travail des 35 personnes affectées à l'émission, dont la majorité

provient de Télé-Québec. « Quand on a recours à un partenaire comme ça, c'est toujours un peu plus compliqué. Il faut faire des ajustements, s'assurer que les systèmes soient compatibles. Ça fait partie du *fun* », lance M. Bosc, qui orchestre, depuis trois ans, les 14 incursions de TV5 dans la vie de villes.

Après toutes ces expériences, l'homme a appris à jongler avec les imprévus. « Si c'était encore difficile après 14 émissions, ça serait un problème », note-t-il. Et, s'il admet que le froid est une variable dont il faut résolument tenir compte, il ne le classe pas dans la catégorie des handicaps. « Le froid, ça va. Ce n'est rien comparé à la pluie. »

LE «FIGARO»

Isabelle Dillmann, l'auteure de l'article du *Figaro Magazine*, suivait de loin l'impressionnant cortège de TV5 et de Télé-Québec. C'est elle qui a eu l'idée de faire un reportage sur Québec, en prolongement du projet de TV5.

La journaliste, qui a l'habitude de tirer le por-

trait des cités du monde, est restée bouche bée devant la capitale québécoise. « Même si on a beaucoup lu avant de venir, on n'est pas préparé à ça. Québec, ça m'a coupé le souffle. On est dans le Grand Nord, sur une autre planète. Au sens merveilleux du terme, bien sûr. Quand je suis arrivée, j'étais privée de mots. Cette ville est traversée par une énergie particulière, poussée par les Laurentides sur ce fleuve-océan. Un véritable choc magnétique. Puis, les mots sont revenus tranquillement. A mon grand soulagement », raconte la reporter.

Le résultat de son travail, fruit d'une bonne recherche et d'un séjour de huit jours en janvier, tient sur huit pages dans le tout dernier *Figaro Magazine*. Huit pages qui couvrent à peu près tous les aspects de la ville, des femmes aux autochtones en passant par l'hiver et l'architecture. Et la langue française, bien sûr. « La réalité de la langue était très délicate à traiter. C'était incontournable et, en même temps, je ne voulais pas être politiquement incorrecte », précise-t-elle.

Jean Provencher a lu le texte de M^{me} Dillmann avec ses yeux d'historien et de résident. Il a bien aimé. « M^{me} Dillmann n'est pas tombée autant dans les clichés habituels et, historiquement, c'est juste. Bien sûr, il y a quelques détails, mais rien de bien grave », concède-t-il. Parmi ces détails, M^{me} Dillmann a établi la population de Québec à 700 000 habitants, 200 000 de trop, même après la fusion. M.M.



Isabelle Dillmann



Bonhomme attire toujours autant la sympathie de la foule.

Un premier défilé plus couru... et décousu

MYLENE MOISAN
MMoisan@lesoleil.com

■ Sirènes de police. Beuglements de trompettes. Comme le chien de Pavlov, la foule salivait, sachant très bien que le 48^e cortège carnavalesque approchait à grands pas. Et elle n'est pas restée sur sa faim.

C'était soir de premier défilé, hier soir, à Charlesbourg. Contrairement à la semaine dernière lors de l'ouverture du Carnaval, Dame Nature était de bonne humeur. Une belle soirée d'hiver, sans vent ni neige. Il n'en fallait pas plus pour faire courir les carnavaliers par milliers.

Un policier rencontré au tout début du défilé n'a pas été en mesure de donner l'évaluation du nombre de carnavaliers massés le long du parcours. « Celui qui estimait les foules à chaque parade a pris sa retraite cette année. On ne peut pas dire de chiffre », a-t-il lancé, en souriant. Même le directeur général du Carnaval, Jean Pelletier, rencontré après le passage du char de Bonhomme, ne s'est pas risqué à ce périlleux exercice. Vers 21 h 30, la police de Québec a donné un chiffre: 125 000. Vingt-cinq mille de plus que l'an dernier. Voilà qui donne une petite idée.

Après le passage obligé des policiers, les premiers figurants ont ouvert la marche. Une des deux filles qui tenaient la pancarte de bienvenue portait des bottes à talons très hauts. L'histoire ne dit pas dans quel état étaient ses pieds à la fin de cette marche de six kilomètres...

Contrairement à l'an dernier où la planète tenait lieu de fil conducteur, la cuvée 2002 était plus décousue. Le thème de cette année, L'expérience d'hiver, était beaucoup trop subtil. Cela n'a pas empêché les spectateurs d'admirer chaque char qui défilait devant eux. Et les fanfares. Aussi incontournables que le char de Bonhomme.

La plupart des enfants étaient littéralement hypnotisés par tous ces étran-

ges personnages qui passaient sous leurs yeux. Ils ne se souciaient pas une seconde des distorsions des hauts-parleurs ni des logos commerciaux omniprésents.

La petite Delphine, cinq ans et demi, est une habituée du défilé. « On vient chaque année et j'aime toujours ça. » Ce qu'elle aime le plus? « Les chars et la musique. » Et non, elle n'avait pas froid. Son frère Vincent, âgé de deux ans et deux mois, n'était pas de cet avis. Il voulait rentrer à la maison, bien au chaud. Il a dû attendre la fin du défilé, à son grand dam.

À part quelques génératrices qui faisaient des siennes, les anicroches ont été rares. Daniel Bouchard, qui coordonne chaque année le défilé, était très heureux du déroulement de la soirée. Et que dire de Jean Pelletier, tout souriant après le passage du char de Bonhomme. « On est bien content », a-t-il simplement résumé. Le contraire aurait été surprenant.

PROGRAMMATION DU CARNAVAL

Dimanche 10 février

- 10h Vote du public, International de sculpture sur neige, Place Desjardins
- 13h Journée norvégienne, Place Loto-Québec
- 13h30 Course en canot (finales), Bassin Louise
- 15h30 Défilé des drapeaux et cérémonie de clôture, International de sculpture sur neige, Place Desjardins



INFOGRAPHIE LE SOLEIL



Les gens de TV5 sont moins perturbés par le froid et la neige que par la pluie qu'ils ont connue ailleurs.

DÉJEUNER WESTERN DE CALGARY

Un quart de siècle à rassasier des carnavaliers

■ « Ça fait 25 ans que je sers à déjeuner au Carnaval », lance fièrement Jacqueline Ouellet, une carnavalaise modèle. À preuve, en 48 ans, elle n'a pas manqué une seule fois le rendez-vous de Bonhomme.

« La première année, j'avais 10 ans. J'étais venue avec mes parents. Et quand mes parents ont arrêté d'y aller, j'ai continué. Et je n'ai jamais arrêté », confie la dévouée bénévole, arborant une originale veste de laine blanche sur laquelle sont accrochées ses 48 effigies. Avec ça sur le dos, elle est assurée de ne pas passer inaperçue.

M^{me} Ouellet aime servir le déjeuner western de Calgary pour voir le mon-

de et pour l'accueil que lui réservent les gens de la capitale du Stampede. Hier matin, pour la 25^e fois, elle était au poste, devant les centaines de personnes venues pour ce singulier hot-dog matinal fait d'une saucisse de porc entourée d'une crêpe. Une tradition du Stampede devenue un classique carnavalesque.

Vers 10 h 15, la file s'étirait au-delà des petites clôtures installées pour l'événement. Les gens, affamés, deve-

naient impatients. « La seule chose qu'on déplore, c'est l'attente », note Raymond, l'organisateur d'un voyage organisé de 57 personnes parties de Terrebonne hier à 7 h. De leur côté, les Knuks ont servi quelques blagues, faute de mieux.

Pour pallier le retard des cuisiniers, M^{me} Ouellet offrait du café. Lorsque les plateaux chargés de saucisses et de crêpes sont finalement arrivés, avec une demi-heure de retard, elle s'est mise au travail. Il était temps. Les estomacs commençaient à gronder. « Il faut être courageux », a lancé Denise Prévost, arrivée la première à 8 h 30 avec son mari. Il lui aura fallu deux bonnes heures d'attente avant d'engouffrer son déjeuner.

Lorsqu'ils recevaient leur pitance, les carnavaliers n'en faisaient que quelques bouchées. « Ce n'est qu'une entrée, a lancé un homme, en s'essuyant les doigts. Là, on va aller déjeuner pour vrai ! » Au total, environ 4000 personnes ont eu droit à un déjeuner, comme l'an passé. Et, comme à chaque an, des personnes se sont frappées le nez sur des plateaux vides. Toute bonne chose a une fin.

Jacqueline Ouellet, elle, n'arrêterait pas une seconde. Les gens défilaient par dizaines. Et, chaque fois, elle leur faisait un beau sourire, pour les remercier de leur patience. À la fin du Carnaval, la gentille dame regagnera Saint-Mathieu-de-Beloil, où elle habite. Ses vacances seront terminées. « Chaque année, je prends mes vacances pour venir au Carnaval. Je suis arrivée le 1^{er} février et je repars le 18. Ça va être la même chose l'année prochaine », promet-elle. Le déjeuner western pourra donc compter sur elle, une 26^e fois. M.M.



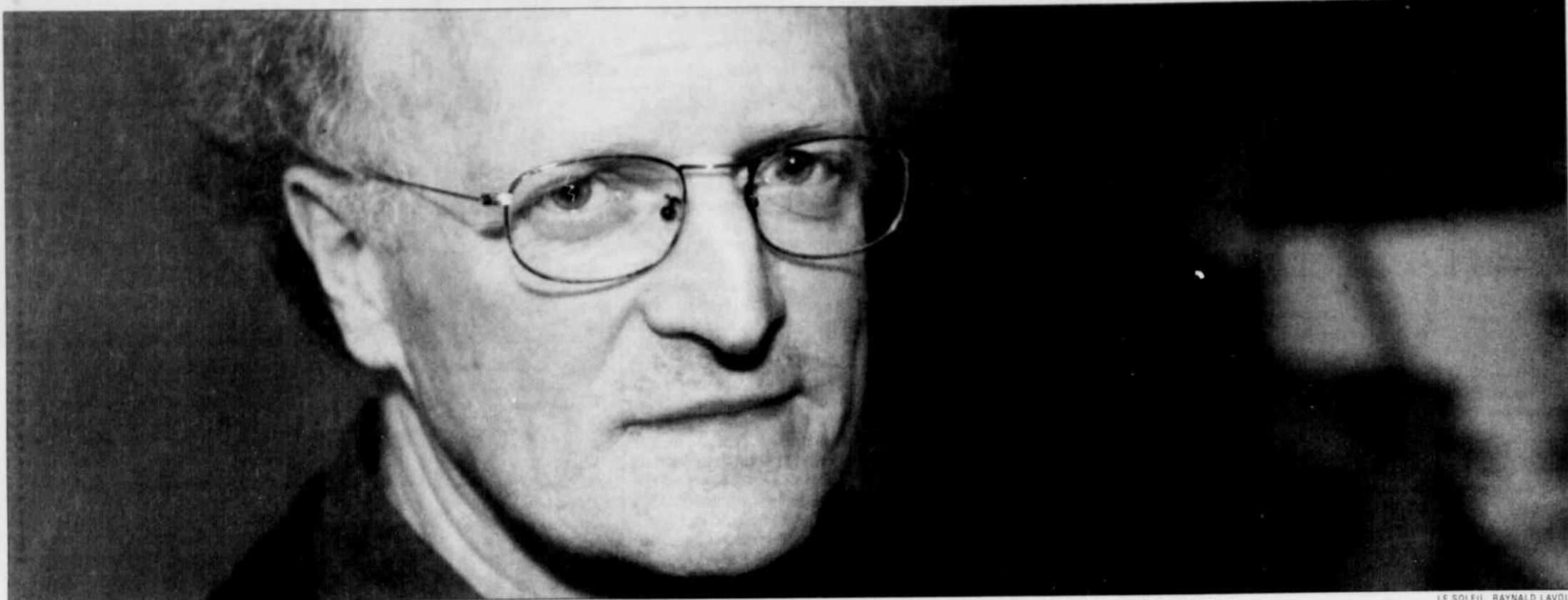
Jacqueline Ouellet est venue au Carnaval chaque année depuis 48 ans et, les 25 dernières années, elle a servi le petit déjeuner western de Calgary.



Les enfants étaient hypnotisés.

NANCY B., HIER ET AUJOURD'HUI

La pilule sans lendemain



Yvon Bureau, travailleur social, admet que la différence entre l'euthanasie volontaire et le suicide est subtile.

Devant la recrudescence du nombre de suicides chez les aînés, l'euthanasie volontaire gagnerait en acceptabilité

ANNE-MARIE VOISARD
AMVoisard@lesoleil.com

■ La pilule sans lendemain ! Yvon Bureau, travailleur social à l'Institut de réadaptation en déficience physique de Québec, a le don des formules-chocs. De celles qui frappent l'imagination. La pilule sans lendemain ! Autrement dit la pilule qui fait dormir à jamais. Ou, ce qui revient au même, la piqûre qui tue.

En langage officiel, ce geste s'appelle de l'euthanasie volontaire. Pour peu qu'il réponde au vœu du malade. Il demeure interdit par le Code criminel. Qu'en est-il du point de vue de l'éthique ou de la morale ? Est-ce que les mentalités évoluent ?

Yvon Bureau, qui a une formation en théologie, soutient que cette solution extrême, définitive, devrait être acceptée en fin de vie. « C'est subtil », admet-il. Mais ça vaut mieux que des suicides — pendaison, veines ouvertes dans la baignoire —, lesquels, a-t-il observé, accusent une recrudescence chez les gens très âgés. Il y en a, note-t-il encore, pour qui la douleur ou la souffrance ne sont pas tolérables. La pilule, dans ces cas-là, « c'est le moins pire ».

LE JEU DES MOTS

L'opinion d'Yvon Bureau, on s'en doute, ne fait pas l'unanimité. Bernard Keating, professeur d'éthique à l'Université Laval, lui reproche, entre autres, de « jouer sur l'ambiguïté ». Un des grands problèmes, à son avis, ce sont « les fluctuations ou usages du vocabulaire à des fins stratégiques ». M. Keating, qui enseigne à la faculté de théologie et de sciences religieuses et aux étudiants de pharmacie, en a, par exemple, contre cette distinction que plusieurs, dont Yvon Bureau, maintiennent entre euthanasie active et passive.

Où qu'on aille à l'Université Laval, en médecine comme en théologie, on ne parle plus que d'euthanasie tout court. Ce qu'on désignait comme de l'euthanasie passive s'appelle aujourd'hui « arrêt ou cessation de traitement ». C'est exactement ce qui s'est passé lorsque fut débranché le respirateur nécessaire à la vie de Nancy B. « J'y fais référence dans mon cours », dit Mireille Boisvert, étudiante au doctorat et chargée de cours en éthique à la faculté de médecine.

Donc, ce n'est pas de l'euthanasie. C'est légal et c'est moral.

Du point de vue de l'Église catholique, le drame de cette jeune femme de 25 ans, sévèrement frappée par le syndrome de Guillain-Barré, n'a d'ailleurs jamais posé de difficulté. Ou si, mais pas pour des raisons d'éthique. « Ce type de handicap est d'une profonde tristesse ».

M. Keating a sur son bureau une photo. À l'avant-plan, un beau visage souriant. Celui d'une de ses étudiantes qui venait de terminer la maîtrise en philosophie. Le fond de scène, « vous le reconnaissez » ? C'est le grand salon de la maison Michel Sarrazin. Diagnostic : carcinome malin.

« Un jeune qui meurt, ça ne va pas dans le cours naturel des choses », continue le professeur. Et puisque l'heure est aux confidences, il rappelle l'accident de son propre fils, Jean-Thomas, happé par un chauffard sur le trottoir quand il avait trois ans et demi. Il en a maintenant 20 et ne conserve heureusement que quelques cicatrices. « Mais quand tu dis : "Le monde bascule", c'est ça ».

FAN DE PIE XII

Revenant à Nancy B., M. Keating trouve qu'« on a un devoir collectif d'aider ou de mettre en place les conditions », pour que les personnes dans ce genre de situation trouvent un sens positif à leur vie. « Il y en a qui y arrivent », dit-il. Mais ça ne l'empêche pas d'admettre que le choix final revient à ceux qui sont directement concernés.

« Les décisions appartiendront en dernier lieu à la conscience du malade ou des personnes qualifiées pour parler en son nom, ainsi qu'à celle des médecins... » Ce n'est plus le professeur, ici, qui s'exprime, mais la Congrégation pour la doctrine de la foi, dans un chapitre de sa *Déclaration sur l'euthanasie*, intitulé *L'usage proportionné des moyens thérapeutiques*. Pour M. Keating, il s'agit de « la ligne de l'Église la

plus officielle qui soit ». C'est la doctrine de Pie XII, dont il est, au dire de ses étudiants, « un fan ».

L'euthanasie, dans le sens de donner intentionnellement la mort, est contraire à l'enseignement des papes. De la même façon que le Code criminel la juge comme un meurtre. Bernard Keating invite toutefois à distinguer entre l'intention et le motif, lequel fut très certainement, dans le cas Robert Latimer qui a tué sa fille handicapée, la compassion. « Il était devant des souffrances atroces. C'est clair qu'elle était mal soignée. » Mais ça ne justifie pas, aux yeux de Rome comme de la loi, son geste.

L'INTOLÉRABLE FARDEAU

« Jusqu'où va notre devoir face à la vie », interroge l'éthicien ? Il répond en parlant de « proportionnalité des soins » et avec d'autres questions : « Est-ce que le risque du médicament est contrebalancé par l'effet thérapeutique ? Est-ce qu'il y a un bénéfice pour le patient ? » Les affirmations sont fragiles, surtout quand c'est la douleur qui est en cause. Peut-on administrer des narcotiques qui, tout en donnant un peu de confort au malade, risquent par la même occasion d'abrèger ses jours ?

Pie XII a répondu oui, mais avec réticence. « Encore faut-il voir s'il y a entre ces deux effets une proportion raisonnable, et si les avantages de l'un compensent les inconvénients de l'autre ». On se souviendra que la souffrance, dans la tradition judéo-chrétienne, a une valeur expiatoire. Gagner son ciel. M. Keating trouve, pour sa part, que le judéo-christianisme a le dos large. On le rend responsable de tout. Pas si sûr qu'il faille endurer son mal... « quand le fardeau devient insupportable ». Pour ceux que ça intéresse, il suggère la lecture de *Compter sur Dieu*, publié au Cerf. L'auteur, Xavier Thevenot, a la sclérose en plaques. « Quand il parle de douleur, c'est de l'intérieur ».

ÇA VA CHANGER

Yvon Bureau est, lui aussi, l'auteur d'un livre : *Ma mort. Ma dignité. Mes volontés*. On lui doit d'avoir lancé l'idée du testament biologique ou de vie, à travers une autre de ses créations, la Fondation Responsable jusqu'à la fin.

Le décès de son père, survenu en 1984, fut l'élément déclencheur de son militantisme. L'homme était atteint d'un cancer à l'œsophage. On l'a opéré inutilement, et contrairement à son choix qui était le suivant : « qu'on me laisse mourir en paix sans douleur », le fils lui a fait la promesse : « P'pa, au Québec, ça va changer ».

Effectivement, les choses ont évolué. « En 15 ans, on est passé de Souhait à Volonté à Directives de fin de vie. » M. Bureau rappelle le temps pas si lointain où le malade n'était même pas informé de son état. « Tout le monde autour était au courant, sauf lui. » Reste encore, à son avis, des pas à franchir, notamment au niveau du contrôle de la douleur. Et quand rien ne va plus, Yvon Bureau opte pour « l'interruption volontaire de l'agonie médicalement assistée », qu'il nomme aussi la pilule sans lendemain.

Dix ans plus tard... la question demeure floue

■ Nancy B. Dix ans plus tard, la cessation de traitement est-elle véritablement entrée dans les droits acquis ? Pourrait-on, en 2002, voir surgir une deuxième histoire Nancy B. ?



LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE
Selon le D^r Pierre-Charles Gosselin, il est tout à fait possible que le Québec soit le théâtre d'une deuxième histoire Nancy B.

La réponse à la deuxième question est « oui ». Pour plusieurs raisons qui tiennent à l'âge, à la culture et aux valeurs.

« Je ne pense pas qu'on puisse se fier à la jurisprudence », estime le D^r Pierre-Charles Gosselin, qui était président du comité de bioéthique à l'Hôtel-Dieu de Québec lorsque Nancy B. s'est adressée au tribunal pour obtenir la permission d'être débranchée.

D'autres sont de cet avis. « Un arrêt de traitement à 25 ans, ça créerait des interrogations chez les soignants », dit le D^r Louis Roy, qui anime, au même hôpital, une équipe de soins palliatifs avec le travailleur social, Réjean Carrier. « Il va y avoir encore des situations où on va être ambivalents ».

C'est plus normal, plus fréquent à tout le moins, de mourir à 80 ans, plutôt qu'à 20. Mais il arrive que des drames se produisent. Une fille de 18 ans tuée dans un accident. « Il y a deux choses importantes dans la vie, réfléchit le D^r Gosselin, la naissance et la mort. » Sa spécialité de gynécologue l'amène à se pencher sur le cas des grands prématurés. Et plus avant. Que fait-on quand l'échographie révèle une anomalie ? Certains parents choisissent de poursuivre la grossesse. L'enfant naît. Parfois il meurt.

VALEURS PARTAGÉES

Les croyances de la société interviennent. C'est pour ça d'ailleurs que le Code criminel, lui, n'a pas changé, observe Anne Lapointe, l'avocate qui a défendu la cause de Nancy B. Les valeurs qui concernent l'euthanasie — aide au suicide, meurtre par compassion — restent trop partagées. Les lois suivent l'opinion de la majorité.

« Ce qui rend heureux, ça varie d'une personne à l'autre », continue M^{me} Lapointe, en songeant à sa cliente. Elle donne l'exemple de Stephen Hawking, ce génie lourdement handicapé, professeur à Cambridge et écrivain, qui ne communique que par ordinateur portable. « Il veut vivre, c'est correct pour lui. Mais on ne peut imposer à A et B, qui aiment le ski alpin et les discothèques, d'en faire autant ».

Mais encore là, les divergences demeurent. En 1996, Nancy Morrison, une jeune femme médecin de Nouvelle-Écosse, a dû affronter la justice après le décès d'un de ses patients, cancéreux en phase terminale. Elle avait agi exactement comme la D^r Danièle Marceau, médecin traitant de Nancy B. Pour mettre un terme aux souffrances, elle avait retiré le respirateur. Sauf que le malade a continué à respirer. Elle lui a donné de la morphine.

Nancy Morrison a été acquittée. Mais nul ne saurait jurer que d'autres récits du même genre ne reviendront pas à l'avenir nous émouvoir. A.-M. V.



LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE
L'éthicien Bernard Keating pense qu'on a un devoir collectif d'aider les personnes dans ce genre de situation à trouver un sens positif à leur vie

QUELQUES DÉFINITIONS

□ Euthanasie

Vient du grec, *euthanatos*, signifie mort douce. Un acte qui consiste à provoquer intentionnellement la mort d'autrui pour mettre fin à ses souffrances.

□ Euthanasie volontaire

Celle qui répond aux vœux d'une personne capable, que ces vœux aient été exprimés de vive voix ou au moyen d'une directive préalable valide. Aide au suicide. Exemple : Sue Rodriguez.

□ Euthanasie non volontaire

Celle qui est pratiquée sans qu'on connaisse les vœux de la personne, soit parce qu'elle en a toujours été incapable, soit parce qu'elle l'est devenue sans avoir laissé de directive préalable. Meurtre par compassion. Exemple : Robert Latimer.

□ Euthanasie involontaire

Celle qui va à l'encontre des vœux d'une personne capable ou d'une directive préalable valide.

Ces définitions sont tirées du *Rapport du Comité sénatorial spécial sur l'euthanasie et le suicide*.

Dans tous les cas, l'euthanasie est frappée d'interdit par le Code criminel. Le cas de Nancy B. est toutefois différent. Ce n'est pas de l'euthanasie, mais un arrêt de traitement.

Huit femmes, une Deneuve

François Ozon a accompli l'exploit de contenter huit vedettes en un seul film

■ BERLIN — Dans un festival aux tonalités jusqu'ici sérieuses et dramatiques, la comédie et la fantaisie ont repris leurs droits, hier midi, avec la présentation du très attendu *Huit Femmes*, nouveau film de François Ozon au générique d'enfer.

Réunir sur une même affiche des vedettes comme Catherine Deneuve, Isabelle Huppert, Émanuelle Béart, Fanny Ardant, Virginie Ledoyen et Danielle Darrieux tient de l'exploit. « J'ai eu le casting idéal, a convenu le réalisateur de passage hier à Berlin. J'ai pensé qu'une ou deux accepteraient, mais pas toutes ! »



Gilles Carignan
GCarignan@lesoleil.com
ENVOYÉ SPÉCIAL
FESTIVAL DE BERLIN

Pareille distribution pose néanmoins la question du contrôle des égos... « Les gens s'imaginent que les actrices se sont forcement crêpées le chignon entre elles, mais ça n'a pas du tout été le cas, a assuré Ozon. Les crêpages de chignon sont dans le film, mais ils n'étaient pas sur le plateau. »

Huit Femmes avait l'essentiel pour éviter la pagaille. Il donne à ses huit vedettes — la jeune Ludivine Sagnier et Firmine Richard complètent la distribution — un temps d'apparition équivalent. « C'est un film démocratique où chacune a la possibilité d'exister, a indiqué le cinéaste. Dès le début, je l'ai expliqué à toutes les actrices, et elles l'ont vraiment compris. Elles ont joué le jeu. »

Quatre des huit ont accepté de jouer le tout autre jeu — moins drôle, on imagine — de la promotion à la Berlinale. Ozon avait emmené avec lui Ledoyen, Sagnier, Richard et, surtout, Catherine Deneuve.

L'équipe s'est pointée avec un bon trois quarts d'heure de retard à la rencontre avec la presse, la plus courue depuis l'ouverture. Et évidemment, les idées démocratiques du film n'ont pas tenu deux minutes. La Deneuve, il fal-

lait s'y attendre, a monopolisé la majorité des questions.

« Personnellement, de ne pas être la seule actrice au centre de l'attention dans le film, ça m'allait tout à fait, a-t-elle d'abord voulu préciser. J'étais très heureuse d'avoir cette impression, comme on doit l'avoir au théâtre, de faire partie d'une troupe. On sentait qu'il y avait une espèce d'égalité. »

Cachée derrière d'épais verres fumés, Catherine Deneuve avait l'humour des beaux jours, hier. D'une cigarette à l'autre, elle s'est montrée blagueuse, jamais pompeuse, sachant dérider le parterre de journalistes. Le sens du spectacle, elle connaît.

— M^{me} Deneuve, les rumeurs, les potins, ça vous fait rire ou ça vous choque ?

— De quelle rumeur parlez-vous ?... Je vais apprendre des choses, je sens, aujourd'hui... Alors, c'est quoi la dernière rumeur ? Est-ce que je suis homosexuelle ? Il faut que je fasse un *coming out*, c'est ça ?

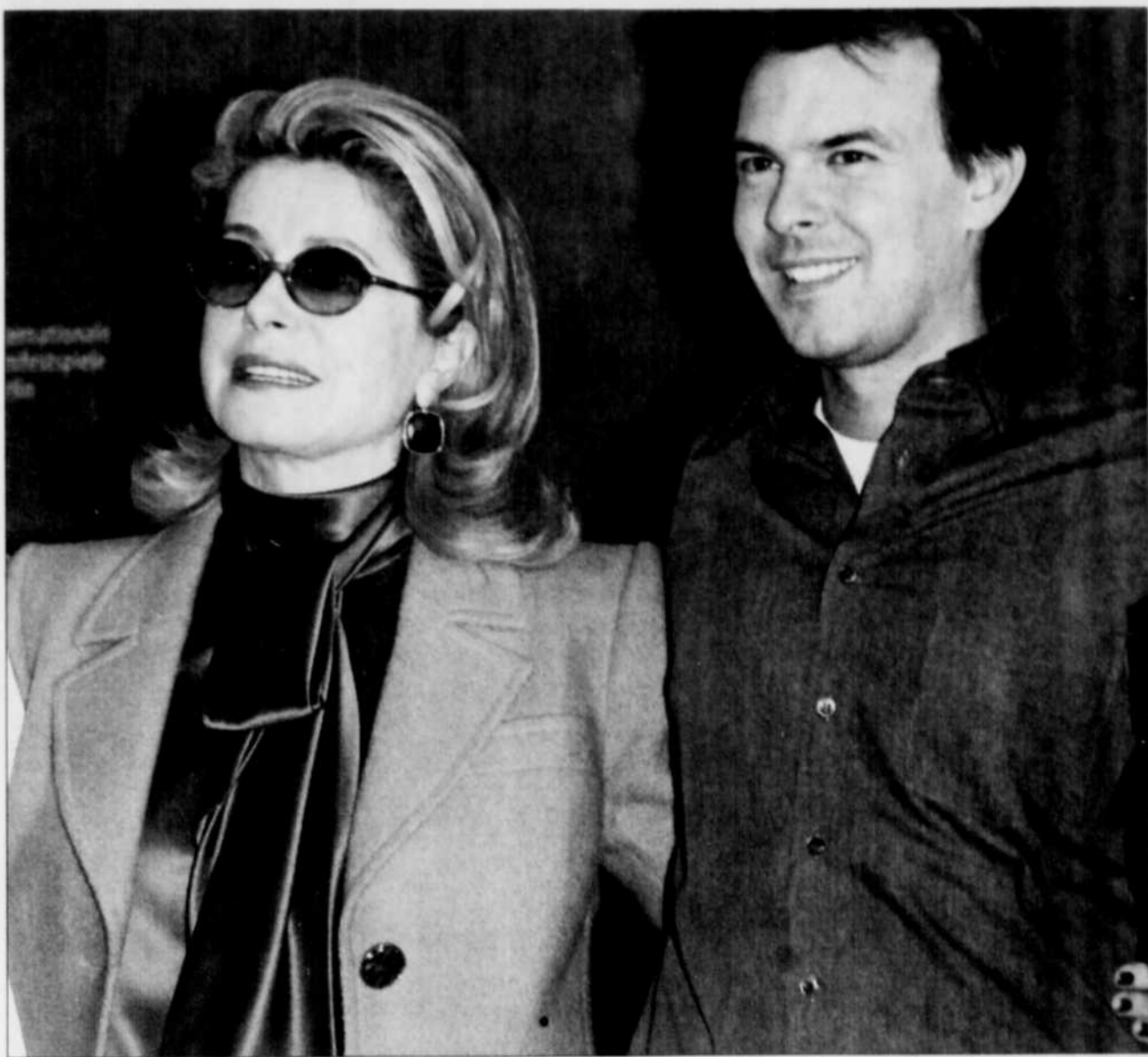
L'actrice faisait référence à une scène du film où elle se bagarre puis échange un langoureux baiser avec Fanny Ardant. Une scène de comédie parmi tant d'autres dans un film qui s'amuse des stéréotypes sur la gent féminine.

« J'ai voulu faire un film qui n'avait que des personnages féminins, pour parler des femmes, de la féminité et des actrices », a résumé François Ozon.

Il avait d'abord pensé à adapter le classique *The Women* de George Cukor. Julia Roberts et Meg Ryan en possèdent toutefois les droits. Il s'est rabattu sur une pièce du méconnu Robert Thomas, dont il a conservé l'essentiel de l'intrigue à la Agatha Christie.

Son film est un huis clos s'ouvrant sur la découverte du cadavre du seul homme de la maisonnée. Il montre ensuite l'impitoyable traque que mèneront les huit femmes pour trouver, parmi elles, la coupable.

Très fantaisiste avec ses numéros chantés, le film est aussi une comédie



François Ozon, réalisateur du film « Huit Femmes », s'est présenté en conférence de presse, aux Berlinales, en compagnie d'une Catherine Deneuve en grande forme, cachée derrière d'épais verres fumés.

musicale en hommage aux grandes actrices hollywoodiennes des années 50. Chacun des personnages multiplie les références aux Rita Hayworth, Audrey Hepburn et autres Lana Turner.

S'il amuse souvent franchement, le film ne nous a pas totalement emballé. À cause de son style, il serait étonnant que le jury lui fasse une place forte au palmarès.

Le cinéaste ne s'en formalise pas. « Beaucoup de journalistes nous parlent du 11 septembre, en nous demandant si c'est une bonne idée de faire un film léger après ce qui s'est passé. Au-delà du fait que le film ait été tourné avant, je pense qu'il ne faut pas se laisser terroriser par l'horreur qui se passe dans le monde. Il faut savoir s'amuser », a commenté Ozon, qui s'est fait

clair sur ses ambitions. « J'avais envie de faire plaisir, de retrouver le plaisir que moi j'ai eu à voir des films américains des années 50 en technicolor, où on jouait avec le glamour des actrices. J'avais envie de faire rêver. »

Le cinéma sert aussi à ça. □ « Monster's Ball », premier triomphe des Berlinales Page B5

HIPPODROME DE QUÉBEC

L'Hippodrome

le fête

le Carnaval

sur la

terrasse

UNIBROUE

Tous les jeudis et dimanches jusqu'au 17 février dès 17 heures.

Animation musicale

Mettez vos tuques et vos mitaines et venez fêter avec nous comme si c'était l'été!

500 places disponibles

Collaboration:

Spéciaux

- ★ Hot-dog
- ★ Pointe de pizza
- ★ Ailes de poulet (3)
- ★ Pop-corn
- ★ Pepsi

98¢

fous, fous, fous!

Spécial Carnaval

- ★ un petit verre de Caribou

98¢

1 98\$

- ★ Bracelet d'accès
- ★ Bière et vin

Week-end surprise

Saint-Valentin

Une façon différente de vous divertir en groupe ou en couple.

du 14 au 18 février à l'Hippodrome

Réservez tôt!

STATIONNEMENT GRATUIT

INFORMATIONS: 524-5283

LE QUÉBEC LE CANADA

Allier commerce et sécurité

L'étanchéité de la frontière ne doit pas nuire aux échanges, rassure le trésorier américain

RAYMOND GIROUX
R.Giroux@lesoleil.com

■ OTTAWA — Ne s'accrochant pas dans les subtilités diplomatiques ou le respect des compétences de ses collègues américains, Paul O'Neill a lancé un message on ne peut plus clair à son homologue canadien Paul Martin, hier: «S'il y a des problèmes sur les questions de frontière, téléphonez-moi et on réglera cela rapidement».

S'exprimant publiquement sur la question 24 heures après le ministre canadien des Finances, le secrétaire au Trésor des États-Unis a confirmé ses propos de l'automne dernier sur la nécessité d'allier commerce et sécurité entre les deux pays, sans sacrifier ni l'un ni l'autre.

«Quand le processus de négociation ralentit, qu'il semble bloquer ou se trouver dans une impasse, a dit M. O'Neill, j'espère que M. Martin fera ce que moi-même j'ai l'intention de faire dans les mêmes circonstances», c'est-à-dire se donner un coup de fil.

Sur le fond des pourparlers canado-américains, qui doivent se poursuivre à Vancouver à la fin du mois, le trésorier américain a réitéré sa volonté «d'aller aussi vite que possible sans mettre la sécurité de personne en danger», mais «sans prolonger les études jusqu'à ce que mort s'ensuive».

Au départ fermement opposé à tous ces palabres internationaux, qu'il considérait comme une perte de temps, M. O'Neill a confié lors de sa conférence de presse qu'il commençait maintenant à apprécier ce type de rencontres. Elles permettent de débattre en profondeur entre gens qui se connaissent personnellement de mieux en mieux, a-t-il dit en substance.

Industriel à la réputation de froid gestionnaire, M. O'Neill a reconnu de plus avoir succombé à l'effet Bono, ce chanteur rock qui a pris fait et cause pour les pays les plus démunis et qui tente de sensibiliser un par un les porteurs de la planète à leur triste sort. Une rencontre de 30 minutes arrachée

malgré ses réticences personnelles, a-t-il dit, s'est transformée en une discussion de 90 minutes et un engagement de se rendre ensemble en Afrique pour y voir la réalité de leurs propres yeux. «Il est sérieux, profondément préoccupé de la situation et bien informé», a-t-il dit de son nouvel ami.

MM. Martin et O'Neill participaient à la rencontre des ministres des Finances et des présidents des banques centrales du G7, qui s'est terminée par le resserrement des mesures pour neutraliser le financement des groupes terroristes.

Les autorités internationales et les gouvernements de 149 pays ont maintenant gelé et saisi plus 104 millions de dollars US depuis le 11 septembre, les prises canadiennes se chiffrant à 344 000 \$ et couvrant une quarantaine de comptes différents.

Les membres du G7 se sont engagés cette fin de semaine à développer des mécanismes de collaboration pour arriver à bloquer les fonds des terroristes simultanément dans tous les pays, ce qui suppose une collaboration encore plus étroite au plan de l'information entre les divers pays.

CRITÈRES PRÉCIS POUR LAIDE

Si tous s'entendent pour augmenter l'aide au développement international, les Américains témoignent toujours de leur particularisme sur les façons d'y arriver.

Invoquant le besoin d'une plus grande efficacité, M. O'Neill souhaite l'établissement de critères plus stricts, comme la mesure de l'élévation du niveau de vie à court terme, avant de dé-

terminer le type d'aide à apporter, plutôt que de se contenter d'additionner bêtement les montants accordés.

Le président de la Banque mondiale a d'ailleurs présenté au G7 un rapport de ce qui va et ne va pas dans l'aide au développement, question «d'apprendre les leçons du passé», selon l'expression de M. O'Neill, mais ce dernier a avoué ne pas l'avoir encore lu.

Le Canada faisant de l'aide à ces pays un des axes majeurs du Sommet du G8 de Kananaskis, en juin prochain, M. Martin préconise une approche plus large et moins directement liée à des résultats financiers.

Les gouvernements visés, lit-on dans le communiqué officiel, «devraient prendre l'engagement d'adopter des politiques judicieuses, d'exercer une gouvernance rigoureuse et de se confirmer au principe de la primauté du droit».

L'expérience démontre d'ailleurs, selon M. Martin, «que ceux qui ont une bonne gouvernance ont fait plus de progrès que les autres».



Les militants antimondialisation n'allaient pas manquer ce rendez-vous, même s'ils se tiennent loin des centres-villes, dans la région boisée du lac Meech, situé à 20 minutes au nord d'Ottawa. Une cinquantaine d'entre eux se sont déplacés pour manifester. Certains ont aussi tenté de gravir la colline au haut de laquelle se tient la rencontre. Les policiers sont intervenus.

Une poignée de manifestants et des argentiers prudents

OTTAWA (PC, Reuters) — Pendant que les ministres des Finances et les gouverneurs des banques centrales des pays du G7 se réunissaient au lac Meech, près d'Ottawa, hier, une poignée de manifestants ont tenté de faire entendre leur opposition à la tenue de ce genre de rencontres internationales.

Au moment où la réunion débutait, en avant-midi, une cinquantaine de militants, venus d'Ottawa en autobus, ont marché quelques kilomètres jusqu'au lac Meech en frappant sur des casseroles. Certains ont traversé le lac gelé et ont tenté de grimper une colline boisée, en haut de laquelle se trouve le centre de réunion du gouvernement fédéral. Des policiers de la GRC ont freiné la progression des manifestants sans avoir à utiliser la force.

En début d'après-midi, les militants ont circulé dans les rues de la capitale fédérale.

La réunion des ministres des Finances et des gouverneurs des banques centrales des sept pays les plus industrialisés est la première rencontre préparatoire au Sommet du G8, qui se tiendra en juin, en Alberta.

À l'ordre du jour de la fin de semaine, on retrouve des discussions sur la situation économique à l'échelle mondiale, sur des mécanismes de prévention des crises financières comme celle qui a frappé l'Argentine, sur l'aide aux pays pauvres et sur la lutte au financement du terrorisme.

OPTIMISME TIMORÉ

Les représentants des pays du G7 se sont par ailleurs montrés prudemment optimistes sur l'évolution de l'économie mondiale.

«Les perspectives de reprise de nos économies s'améliorent, mais des risques demeurent. Nous restons vigi-

lants et nos pays prendront les mesures appropriées pour soutenir leur croissance», déclarent le G7 dans le projet de communiqué final obtenu par Reuters.

L'affaire Enron, le grand groupe de courtage énergétique américain qui a trafiqué ses comptes, fait peur aux investisseurs boursiers, le Japon a du mal à sortir de la récession dans laquelle il est empêtré depuis quelque temps, l'Allemagne, première économie de la zone euro, est toujours en phase de ralentissement, et l'Argentine, plus grande faillite de l'histoire, a du mal à mettre en place un plan de sauvetage avec le FMI.

Les représentants des sept pays les plus industrialisés s'engagent aussi, dans leur projet de communiqué, à «surveiller étroitement l'évolution des marchés des changes et à coopérer si nécessaire».

EN BREF

Clark veut rester jusqu'aux prochaines élections

■ HALIFAX (PC) — Devant une assemblée de partisans, Joe Clark a formellement réclaté le soutien des membres du Parti conservateur fédéral, hier, à Halifax, afin qu'il puisse être à la tête de la formation politique lors des prochaines élections. «Lors de notre congrès à Edmonton, en août, vous aurez l'occasion de me faire savoir si vous souhaitez que je demeure votre chef», a-t-il lancé à l'occasion d'une rencontre organisée par l'Association progressiste-conservatrice de Nouvelle-Écosse. L'ancien premier ministre fédéral voulait ainsi dissiper tous les doutes à ce sujet et permettre à ses troupes de se concentrer sur d'autres questions, notamment la mise sur pied d'une coalition conservatrice élargie. (PC)

Appel rejeté pour un Iranien accusé de terrorisme

■ MONTRÉAL — La Cour d'appel de l'Ontario a rejeté vendredi la requête d'un Iranien soupçonné d'activités terroristes et menacé d'expulsion du Canada, tout en lui accordant un mois pour porter sa cause devant la Cour suprême du Canada, a annoncé hier le quotidien *National Post*. Le tribunal a rejeté la demande de Mansour Ahani, qui voulait obtenir une injonction pour retarder son expulsion en attendant une révision de son cas par le comité des droits de la personne des Nations unies. M. Ahani, en prison à Hamilton, est accusé de liens avec les services secrets iraniens. Lui-même clame son innocence, expliquant qu'il a fui l'Iran en 1991 après avoir refusé de participer à une opération terroriste. (AFP)



L'ancien vice-premier ministre fédéral Don Mazankowski recommande de hausser les primes d'assurance-maladie dans un rapport confidentiel remis au gouvernement de Ralph Klein.

L'Alberta envisage de réduire ses services de santé

EDMONTON (PC) — Les Albertains pourraient voir leurs primes d'assurance-maladie augmenter de 50 %, au cours des deux prochaines années, si le gouvernement de leur province met en application les propositions inscrites au rapport sur la santé déposé, le mois dernier, par l'ancien ministre fédéral Don Mazankowski.

L'Alberta songe également à prendre des «initiatives de limitation des coûts» qui, notamment, priveraient la population de 34 millions \$ de prestations relativement aux services de chiropratie et de soins des pieds, rapportait hier le quotidien *Edmonton Journal*.

De plus, les fournitures médicales — parmi lesquelles on retrouve les fauteuils roulants de quelque 28 000 Albertains handicapés — pourraient être réduites de 5 millions \$.

Énoncées dans des documents confidentiels dont le quotidien d'Edmonton a obtenu copie, ces suggestions permettraient au gouvernement provincial d'épargner près de 50 millions \$ par année. «Les modifications proposées contribueront à assurer la viabilité du système de santé tout en protégeant les intérêts des Albertains à faible revenu», affirme le rapport.

Ces diverses propositions sont le reflet de la volonté de la province d'exiger une participation financière plus grande de la part des usagers et de réformer le régime médical pour faire face à la hausse des coûts en matière de santé, qu'elle juge insoutenable.

CONSEIL NATIONAL DU PARTI QUÉBÉCOIS

Lentement mais sûrement sur la voie des élections

MICHEL CORBEIL
MCorbeil@lesoleil.com

■ LAVAL — Le Parti québécois profite de son conseil national pour poser quelques pas supplémentaires sur la voie des élections. Sans bruit. Au lendemain d'un remaniement ministériel douloureux. Au moment où ses dirigeants affirment que rien n'exige la tenue d'un scrutin au printemps.

Hier, les travaux des quelque 400 délégués réunis à Laval, dans la région de Montréal, ont été éclipsés par les allégations des médias touchant des lobbyistes liés à la formation politique.

Les militants ont cependant adopté quelques résolutions à saveur électorale. La plus significative porte sur le report du congrès national du PQ, prévu pour 2002. Cela avait aussi été fait en 1998, pour donner à Lucien Bouchard toute la marge de manœuvre en vue de se lancer en campagne au moment choisi par le chef du PQ.

Les participants ont aussi endossé un plan d'action qui préconise «d'être toujours prêt» pour l'appel au peuple qui peut avoir lieu n'importe quand d'ici à l'automne 2003. Ils ont aussi entériné le lancement d'une campagne de financement, présidée par les ministres Linda Goupil et Richard Legendre, en vue de recueillir 3,9 millions \$.

Les péquistes, qui n'hésitent pas à contester ouvertement leurs dirigeants, ne devraient pas être dociles toute la fin de semaine. Demain, débute l'examen des propositions des militants.

Les jeunes péquistes déposeront notamment une résolution d'urgence recommandant au gouvernement «de renoncer au programme de construction de nouvelles mini-centrales hydroélectriques». Ils risquent d'affronter des ministres, tel Gilles Baril, qui font de l'hydroélectricité un élément du développement des régions.

«Ce n'est pas significatif, en termes économiques», a laissé tomber Pascal Bérubé, le président de l'aile-jeunesse. Il voit dans le programme de mini-centrales un obstacle à l'essor de l'écotourisme.

DUR EXERCICE

Hier, le premier ministre Bernard Landry a profité d'un long discours — 63 minutes — pour faire savoir à ses troupes qu'il n'est pas «dans le métier des états d'âme». Pourtant, il n'a pas hésité à affirmer avoir été «ému aux larmes» lorsqu'il a entendu les Cris déclarer à Genève, devant l'ONU, que la paix des braves place le Québec à l'avant-garde mondiale pour ce qui est de la reconnaissance des droits des autochtones.

Bernard Landry n'a pas caché non plus que le remaniement ministériel qu'il a décrété récemment a constitué une épreuve douloureuse. Le chef du gouvernement a tenu à vanter Guy Chevrette et Jacques Brassard, les deux vétérans qui ont démissionné avec fracas.

S'il dit respecter leur décision de quitter parce qu'ils estimaient ne pas recevoir assez de responsabilités, M. Landry a avancé le nom de plusieurs ministres qui ont accepté de changer d'affectations en disant «oui, M. le premier ministre». Il s'est d'ailleurs donné en exemple, citant quelques nominations qui lui semblaient être des rétrogradations.

Le chef du gouvernement est revenu sur la formation de ce qui est le plus gros cabinet de l'histoire du Québec. À 32 ministres et quatre secrétaires d'État, «il fait le poids».

Quant aux élections, M. Landry a repris le discours à la mode au PQ, depuis la parution récente de sondages. «Nous ne nous sentons pas bousculés vers des élections au printemps. Je ne suis pas dans les états d'âme», mais dans un état d'esprit pour mener sa formation politique à la prochaine élection générale contre un Parti libéral dont les positions constitutionnelles et en matière de santé lui apparaissent risibles.

Les militants ont adopté quelques résolutions à saveur électorale

SAINT-URBAIN ET VANIER Le feu détruit deux maisons et quatre commerces

L'un des incendies est d'origine criminelle

ÉLISABETH FLEURY
EFleury@lesoleil.com

■ Deux maisons de Saint-Urbain, dans Charlevoix, ont été complètement détruites par un incendie criminel, hier soir. Par ailleurs, quatre commerces de Vanier ont été la proie des flammes.

Soupçonné d'avoir, pour des raisons obscures, mis le feu à sa résidence, un homme de 49 ans a été arrêté sur les lieux de l'incendie. Selon la Sûreté du Québec, l'incendie aurait éclaté à la suite d'une explosion survenue dans le grenier de sa demeure.

Peu avant 21 h, un voisin a communiqué avec les policiers pour signaler un incendie au 58, rang Saint-Jérôme. Les pompiers ont tout fait pour éviter le pire, mais ils n'ont pu empêcher les flammes de se propager et de détruire, outre la demeure du suspect, la résidence du voisin immédiat de ce dernier. Deux autres maisons ont été endommagées par le feu. Selon la SQ, les dégâts s'élevaient à quelque 250 000 \$.

Le suspect comparaitra demain matin au palais de justice de la Malbaie.

INCENDIE À VANIER

Par ailleurs, les flammes ont fait pour environ 1,5 million de dollars de

dommages à un bâtiment abritant quatre commerces de la rue Maurice Bois, dans le parc industriel de Vanier, dans la nuit de vendredi à hier.

Peu avant 22 h 30, le propriétaire de l'atelier d'ébénisterie Réali-Concept, qui se trouvait dans son commerce lorsque l'incendie a éclaté, a composé le 9-1-1 après avoir entendu une explosion et avoir vu des flammes sortir d'un mur. Le feu aurait vraisemblablement débuté dans la boîte électrique du commerce voisin, l'atelier de soudure A.D. Métal.

À l'arrivée des pompiers, une partie de la toiture du bâtiment long de 600 pieds s'était effondrée. Le feu, qui se propageait à une vitesse fulgurante, a nécessité une quatrième alarme. Au total, une soixantaine de pompiers ont travaillé d'arrache-pied pendant une couple d'heures pour circonscrire les flammes. Le fait que le bâtiment abritait plusieurs substances explosives (oxygène, propane, acétylène...) de même que le froid et les forts vents ont sérieusement compliqué leur travail.

« On a réussi à sauver la moitié du bâtiment. Les dégâts sont élevés parce qu'il n'y a plus de toiture et que le bâtiment abritait de la machinerie lourde qu'on n'a pas pu sortir », a précisé le chef Pierre Verrault.

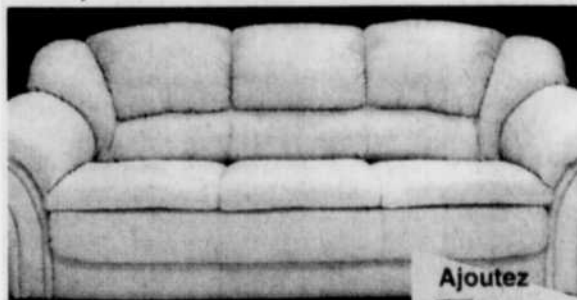
Le feu se propageait à une vitesse fulgurante



Le froid et le vent ont rendu plus difficile le travail des pompiers à Vanier.

VINCENT FRADET COLLABORATION SPÉCIALE

VENTE à 1€



Sofa tout cuir (bourgogne ou vert)

1299⁹⁵\$

Ajoutez 1€

et obtenez ce mobilier de cuisine 5 morceaux + chaise berçante, pivotante, inclinable et tabouret



EN BREF

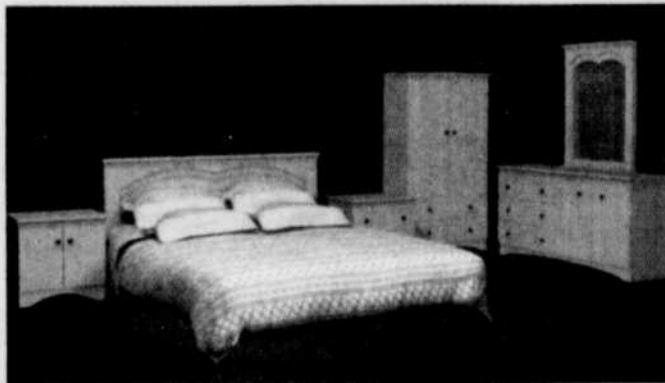
Deux autres victimes de la motoneige

■ LONGUE-RIVE — La motoneige a fait deux autres victimes en fin de semaine, portant à 16 le nombre de décès depuis le début de la saison. Le premier accident est survenu à Longue-Rive, près de Forestville, dans la nuit de vendredi à hier. Pour une raison inconnue, le passager d'une motoneige a fait une chute pour ensuite être happé par la motoneige qui le suivait. Réjean Ovington, 38 ans, de Longue-Rive, a été transporté au Centre de santé des Escoumins, où son décès n'a pu qu'être constaté. Ni la vitesse ni l'alcool ne sont en cause dans cet accident. Un autre accident de motoneige est survenu hier après-midi dans un sentier de Roberval. Le motoneigiste de 46 ans, Égide Gallant, de Boisbriand, traversait le rang 3 quand il a été happé mortellement par un camion. Selon la SQ, il aurait été aveuglé par le soleil. É.F.

Capsules de PCSPES dangereuses

■ Les consommateurs de capsules PC SPES ou du SPES, deux produits à base d'herbes médicinales, courent de graves risques, selon Santé Canada. Le département de la Santé de la Californie y a découvert des ingrédients actifs — de la warfarine et du alprazolam — ce qui a amené le Canada à émettre une sérieuse mise en garde à tous ceux qui pourraient posséder l'un des produits en question. La warfarine est un puissant anticoagulant alors que l'alprazolam est un anxiolytique qui amplifie les effets de l'alcool et d'autres calmants. Les capsules de PC SPES et de SPES, fabriquées aux États-Unis, sont vendues par la poste, par téléphone, par Internet et par distributeurs et professionnels de la santé. Ces produits sont vendus pour traiter la prostate et pour renforcer le système immunitaire. M.M.

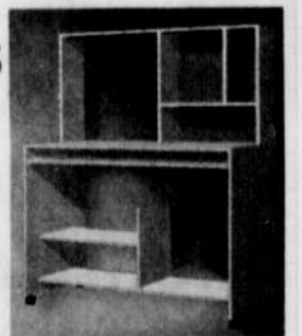
799⁹⁵\$



Mobilier de chambre 6 morceaux couleur chêne blanchi
Accessoires en sus

Ajoutez 1€

et obtenez ce centre informatique en chêne blanchi



Matelas 510 ressorts garanti 20 ans

54 po
299⁹⁵\$

60 po
349⁹⁵\$



Ajoutez 1€

et obtenez la plate-forme

Dites

« Je t'aime »

avant le 10 février...

et obtenez **10%** sur nos **certificats-cadeaux!**

Le traitement divin des Valentins...



Izba Spécial pour 2 personnes

Incluant bain tourbillon, massage, banya russe et pause santé

Valeur de 180\$ **155\$**

(si réservé avant le 10 février)



IZBA SPA

36, boul. René-Lévesque Est, Québec
Téléphone : (418) 522-4922 / Site Web : www.izbaspqa.ca

Ouvert 7 jours / 5 soirs

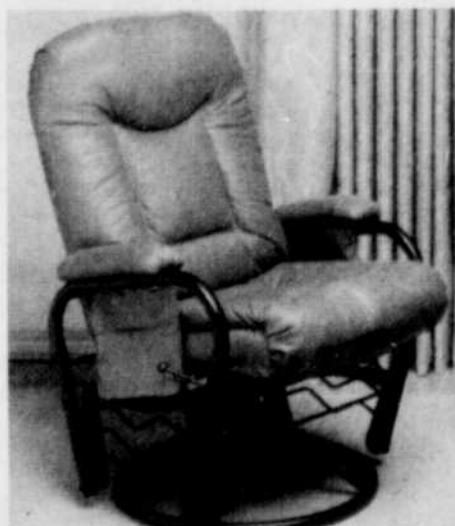
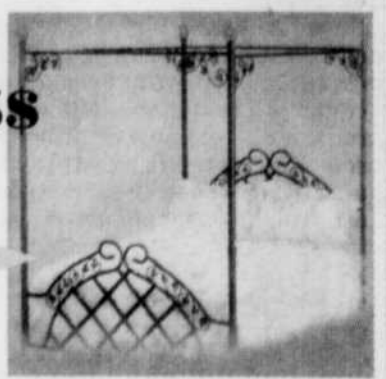


Ensemble sofa et fauteuil (tissu diffère)

699⁹⁵\$

Ajoutez 1€

et obtenez ce lit à baldaquin vert 54 po ou 60 po (accessoires en sus)

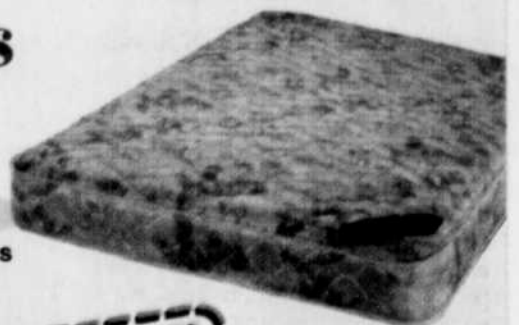


Fauteuil berçant, pivotant, inclinable en cuir, couleur tan ou noir

549⁹⁵\$

Ajoutez 1€

et obtenez ce matelas 630 ressorts 54 po ou 60 po



GARANTIE 25 ANS



MEUBLE EN VRAC

Lundi au mercredi 9h à 17h30
Jeudi et vendredi 9h à 21h

Samedi 9h à 17h
Dimanche 11h à 17h

1996, 3e Rue, Saint-Romuald 839-7550

L'AFFAIRE ENRON

Les comptables sur les dents

Toute la profession est ternie par le scandale qui ébranle l'Oncle Sam

DERNIER DE DEUX

■ Depuis plus d'un mois, le scandale d'Enron défraie les manchettes du monde entier. Révélations explosives de conflits d'intérêt, investissements cachés dans des sociétés bidons, documents détruits par l'une des plus importantes firmes de vérificateurs au monde, plus grosse faillite de l'histoire des États-Unis, collusion avec l'univers politique, pas une journée ne passe sans une nouvelle révélation-choc.

Mais au-delà des allégations de corruption, « l'affaire » Enron soulève également bien d'autres questions. Et vient entacher l'ensemble de la profession comptable.

« C'est un coup dur. L'affaire Enron a des répercussions sur la profession au Canada », convient le pdg de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA), David Smith.

On comprend cependant la méfiance du public. Après tout, les jongleries comptables présumées d'Arthur Andersen qui font l'objet d'une enquête du FBI ont lessivé pour plus d'un milliard de dollars US la caisse de retraite des anciens employés d'Enron.

« Enron, ce n'est pas un problème comptable mais une affaire d'officiers malicieux », affirme l'ancien vérificateur du Québec, Guy Breton, aujourd'hui professeur associé à l'École nationale d'administration publique (ENAP).

Selon lui, la comptabilité est à la fois une science et un art, mais le côté « artistique » de la chose a bien plus à voir avec l'interprétation des normes comptables qu'avec les malversations de gestionnaires cupides.

Il n'empêche qu'on peut se demander si un tel scénario pourrait survenir au Canada. Peu proba-

ble, selon le pdg de la Caisse dépôt et placement du Québec, Jean-Claude Scraire. « Il s'agit d'un cas de haute voltige transactionnelle et comptable qui ne doit pas remettre en cause notre confiance dans le système financier ou envers les firmes comptables », a-t-il déclaré cette semaine lors du colloque de la Fondation de l'entrepreneuriat.

Mais sur le plan de la pratique comptable, un Enron canadien est tout à fait possible, selon Gilles Hanley, associé chez Raymond Chabot Grant Thornton, à Montréal. « Une entreprise pourrait très bien créer une fiducie sans que celle-ci n'apparaisse dans le bilan, dit-il. Au Canada, les normes comptables ne sont pas très claires sur ce sujet. Il y a un manque de directives. »

Vrai? Tout à fait, d'après le professeur de sciences comptables de l'UQAM, Léo-Paul Lauzon. Selon lui, les normes comptables canadiennes sont beaucoup trop larges et permettent une panoplie de manipulations qui peuvent influencer la présentation des états financiers d'une entreprise.

Il y a une dizaine d'années, M. Lauzon avait d'ailleurs publié une série d'études où il concluait que plusieurs entreprises québécoises avaient intentionnellement gonflé leurs résultats financiers. Il voulait ainsi démontrer que les normes canadiennes étaient si floues que le petit actionnaire ne pouvait que se faire manipuler et flouer.

Par exemple, il existe une dizaine de normes pour le calcul de la valeur des stocks. On peut la calculer selon le coût récent, le coût moyen, le coût d'acquisition, etc. « Selon la méthode choisie, l'entreprise peut à son gré déclarer une perte ou un bénéfice! », affirme M. Lauzon.

UN EXEMPLE DE CONTORSION

Autre exemple : dans la vraie vie, ce sont les gestionnaires qui déterminent la vie utile d'une immobilisation (immeuble, équipement, etc.). « Si on amortit sur 40 ans au lieu de 20 ans, ça fait toute une différence sur l'état des résultats », dit M. Lauzon.

« C'est vrai, mais c'est le rôle du vérificateur de défier son client pour qu'il choisisse la méthode qui colle le mieux à sa réalité économi-

que », rétorque le responsable de la filière CA des HEC, Jacques Fortin. « Il ne s'agit pas de négocier avec le client mais de l'aider à prendre la meilleure décision. »

Au Canada, la profession comptable est régie par des organismes d'autorégulation. Les ordres provinciaux veillent à l'application des règles. Au Québec, c'est l'Ordre des comptables agréés du Québec, répondant au code des professions, qui se charge de la protection du public. Par exemple, les membres de l'ordre doivent subir tous les quatre ans une inspection par échantillonnage de leur travail par le Comité d'inspection professionnel.

L'Ordre fait également du dépistage sur le terrain pour débusquer les pratiques illégales, en plus de recevoir les plaintes du public. En 2000, l'Ordre a reçu 136 demandes d'enquête, mais seulement neuf plaintes ont été déposées devant le syndic.

La majorité des plaintes se regroupe en deux catégories : le comportement éthique d'un membre ou le non-respect des normes de la profession.

Mais c'est l'ICCA qui se charge de définir et de créer les normes comptables au niveau national. Un organisme contrôlé par les cinq grandes firmes de comptables (Ernst & Young, Arthur Andersen, PricewaterhouseCoopers, KPMG et Deloitte & Touche), soutient

Léo-Paul Lauzon. « Les big fives formulent les normes, les vérifient et les appliquent. Ça n'a pas de bon sens! »

Une affirmation qui fait bondir le pdg de l'ICCA, David Smith. « C'est faux, faux et archifaux! » Chiffres à l'appui, M. Smith fait valoir que seulement deux des neuf membres du Conseil des normes comptables sont issus de grands cabinets, qu'au sein du Conseil des normes de certification ce ratio est de 5 sur 12 et qu'au Conseil de surveillance de la normalisation comptable, il est de 1 sur 22.

Aux États-Unis, c'est le Financial Accounting Standards Board (FASB), un organisme indépendant de la profession, qui définit les normes comptables, tandis que l'American Institute of Certified Public Accountants (AICPA) se charge de l'autorégulation, de la discipline et

de la protection du public. « Ça devrait être pareil au Canada », dit Léo-Paul Lauzon.

M. Lauzon estime que le gouvernement devrait intervenir afin d'encadrer la profession. « Les normes comptables ont un impact considérable sur des centaines de milliers d'individus, dit-il. Elles devraient être formulées par l'État. »

Lors de sa participation la semaine dernière aux activités du Forum économique mondial, le ministre canadien des Finances, Paul Martin, a d'ailleurs évoqué cette possibilité en affirmant qu'il y aurait très certainement des changements dans les règles comptables ou dans la réglementation des Commissions des valeurs mobilières pour éviter qu'un cas Enron se reproduise au Canada.

SYSTÈME ÉPROUVÉ

Ce serait une erreur, affirme Guy Breton. « J'ai été suffisamment bien placé pour savoir que les gouvernements ne font pas toujours les bonnes choses. » M. Breton soutient que le système comptable canadien a très bien fonctionné jusqu'à maintenant et que les comptables n'ont pas besoin de fonctionnaires qui ne connaissent rien dans le métier pour leur dire quoi faire. « Imaginez un fonctionnaire dans une salle de chirurgie, comment croyez-vous que les chirurgiens réagiraient? »

Pendant ce temps, les grands cabinets de vérification ont commencé à se départir de leurs activités de consultation dans l'espoir d'éliminer les apparences de conflits d'intérêt entre leurs différents départements.

PricewaterhouseCoopers vient de l'annoncer tandis qu'Andersen, KPMG et Ernst & Young l'ont fait dans les deux dernières années. Seule Deloitte & Touche conserve ses activités de consultation et de vérification sous le même toit.

Ce malaise avait déjà été soulevé par l'ancien grand patron de la Security Exchange Commission (SEC), Arthur Levitt, en 1999. Il affirmait que cette double fonction pouvait inciter les grands cabinets à sacrifier la rigueur de leur vérification, ou à fermer les yeux dans le but d'obtenir de farineux contrats de consultation qui, bien souvent, sont bien plus importants que les contrats de vérification.

En 2001, par exemple, Walt Disney a payé PricewaterhouseCoopers 8,6 millions \$US pour la vérification et 32 millions \$US pour « autres » services de consultation.



René Lewandowski

R.Lewandowski@lesoleil

« Ça ne doit pas remettre en cause notre confiance »

CANADA

« Ça ne peut pas arriver ici »

Les caisses de retraite seraient bien protégées

Les millions de travailleurs canadiens ne risquent pas de voir leur fonds de retraite se volatiliser comme ce fut le cas pour les milliers d'employés d'Enron. Ceux-ci ont tout perdu le mois passé — plus d'un milliard de dollars US — dans la plus grosse faillite de l'histoire des États-Unis.

« Ça ne peut pas arriver au Canada », soutient le professeur d'économie de l'Université de Sherbrooke, Louis Ascha, un des plus grands spécialistes au Québec des régimes de retraite.

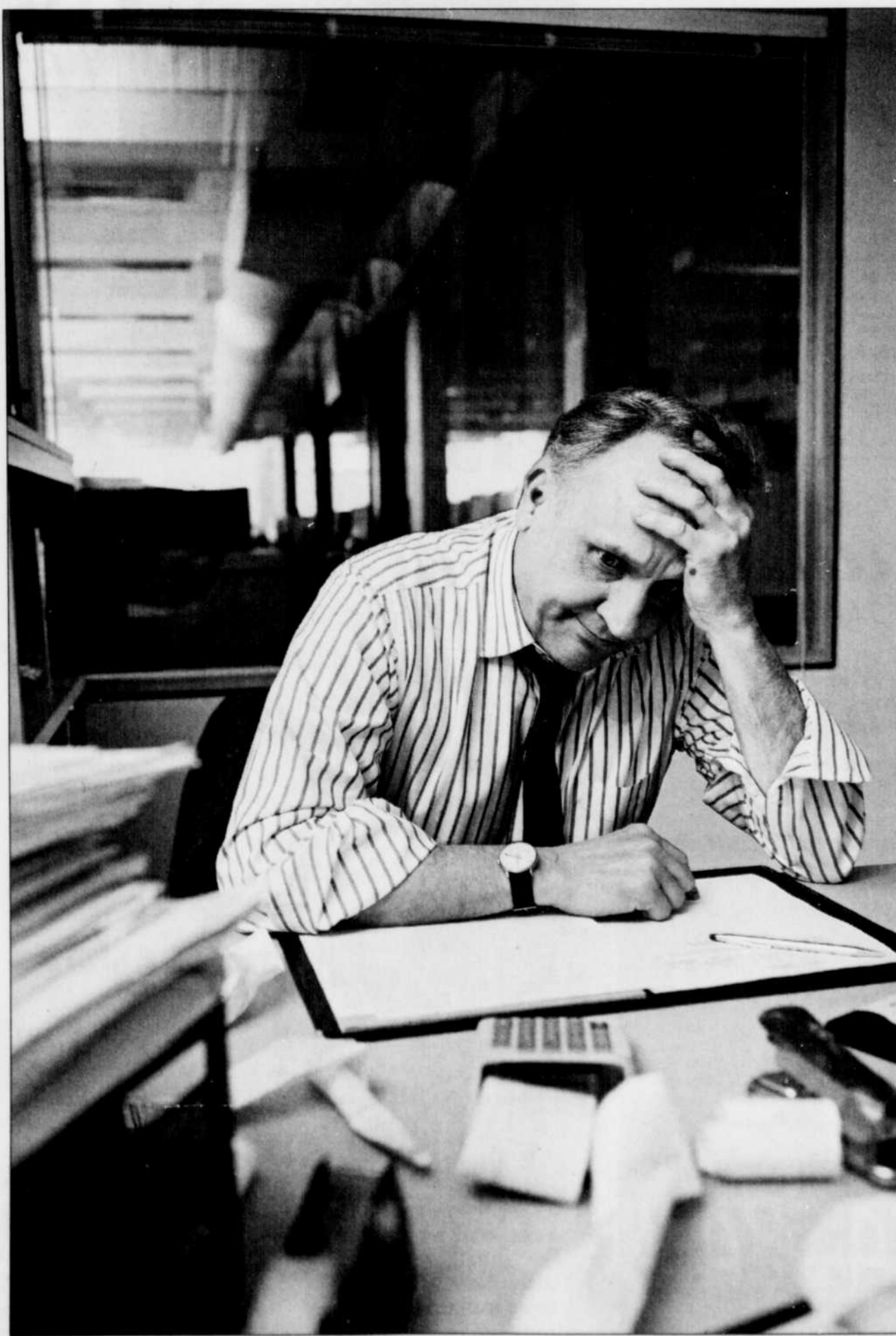
Selon M. Ascha, 90 % des régimes de retraite canadiens — comme Hydro-Québec, GM, les universités, etc. — sont à prestations définies, un système où l'employeur promet de verser une rente à la retraite (exemple : 2 % par année de service) mais qui n'est pas techniquement sous son contrôle.

Environ 90 % des régimes sont à prestations définies : l'employeur promet de verser une rente mais ne gère pas les fonds

C'est plutôt un comité de retraite indépendant qui gère le fonds selon des règles bien définies. Ainsi, le comité ne peut dépasser plus de 10 % dans un placement. Dans le cas d'Enron, certains employés avaient tout misé en actions de l'entreprise.

Dans les cas de régimes à cotisations définies (environ 10 % sont de ce type), gérés par l'employeur, là aussi, il y a peu de chances de voir surgir une affaire Enron. Car le comité de retraite qui s'en occupe a des responsabilités fiduciaires selon la loi. « Le comité doit gérer les fonds de manière responsable, dit M. Ascha, en effectuant une diversification adéquate. »

Selon M. Ascha, le système américain des régimes de retraite plus laxiste qu'au Canada est une aberration qu'il faut absolument éviter. « C'est scandaleux de permettre ces choses-là. » R.L.



Les jongleries comptables présumées des dirigeants d'Enron ont lessivé pour plus d'un milliard de dollars US la caisse de retraite des anciens employés. De quoi miner la foi du public.

Des entreprises sous pression

« Elles se sentent obligées de gérer les règles comptables pour satisfaire les marchés »

Les marchés financiers mettent trop de pression sur les entreprises pour qu'elles affichent à court terme de ronflants résultats, ce qui les incite parfois à jongler avec les règles comptables.

C'est le bilan que tire de l'affaire Enron Jacques Fortin, responsable de la filière CA au programme de baccalauréat en administration des affaires des HEC.

« Les entreprises se sentent obligées de gérer les règles comptables pour satisfaire les attentes des marchés financiers, dit le professeur. Ça n'a aucun sens! »

Selon M. Fortin, l'industrie financière a développé au cours des dernières années une panoplie d'indicateurs de performance pour leur permettre de comparer les résultats trimestriels des entreprises. « Ces indicateurs ne sont même pas reconnus par les normes comptables canadiennes », dit-il.

Par exemple, des expressions telles que « bénéfice d'exploitation avant amortissement », « bénéfice selon la comptabilité de caisse », « résultats *pro forma* », « résultats d'exploitation » ou « excédent brut d'exploitation », souvent utilisées par plusieurs entreprises ont d'ailleurs été dénoncées par les Commissions des valeurs mobilières des provinces canadiennes.

« La seule mesure de rentabilité reconnue par les normes de comptables canadiennes est le bénéfice net », dit M. Fortin.

Or, le bénéfice net est une mesure de performance de moyen terme — entre trois et cinq ans — ce qui déplaît aux marchés financiers.

TOURS DE PASSE-PASSE

Les entreprises font-elles vraiment des tours de passe-passe?

« Nous n'avons jamais joué avec les règles comptables, mais je peux imaginer que certaines entreprises le fassent », dit l'ancien grand patron de Cossette Montréal, Daniel Rabinowicz.

M. Rabinowicz a quitté en novembre son poste de PDG de l'une des plus importantes agences de publicité au pays parce qu'il trouvait la pression trop lourde de devoir rendre des comptes tous les trois mois.

Cossette Communications avait fait son entrée en Bourse en 1999. R.L.

LE MONDE

VENEZUELA

Chavez pavoise

CARACAS (AFP) — Le Venezuela n'est confronté à « aucun risque de rébellion militaire », a déclaré hier soir le président Hugo Chavez à la télévision nationale du Chili, dans une brève entrevue retransmise par la chaîne Globovision de Caracas. Cet entretien de quatre minutes constitue la première réaction publique du chef de l'État depuis la révolte du colonel de l'armée de l'air Pedro Soto jeudi matin dans un discours à l'hôtel Hilton de Caracas. Le rebelle avait annoncé vendredi soir qu'il se rendrait ce matin devant l'autorité militaire, mettant ainsi fin à son initiative de demander « la démission » du chef de l'État. L'opposition « a monté un show », « nous étions au courant » un jour avant de l'intervention « d'un officier en uniforme », a affirmé Hugo Chavez, vêtu d'un costume bleu nuit et d'une cravate rouge. (AFP)

YOUgoslavie

Appui à Milosevic

BELGRADE — Plus de 8000 manifestants ont protesté hier à Belgrade contre le procès de l'ex-président yougoslave Slobodan Milosevic devant le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPI), qui s'ouvre mardi, à La Haye. Les manifestants se sont tout d'abord réunis sur la place de la République, la place principale du centre-ville de Belgrade, à l'appel du Parti socialiste (SPS) de M. Milosevic. Ils ont également demandé la formation d'une commission d'enquête parlementaire sur le transfert de M. Milosevic au TPI, effectué le 28 juin par le gouvernement de Serbie, qu'ils considéraient comme « un enlèvement ». Mirko Marjanovic, le président par intérim du SPS en l'absence de M. Milosevic, a déclaré pour sa part que le TPI avait pour but « d'accuser notre peuple entier ». Aucun incident n'a été rapporté, alors que la présence policière était peu visible. (AFP)

ALGÉRIE

Le GIA décapité

Le corps du chef du Groupe islamique armé (GIA) Antar Zouabri, tué vendredi par les forces de sécurité algériennes, a été montré hier à la presse au siège de la Première région militaire, à Blida, à 50 km au sud d'Alger. Dirigeant le GIA depuis 1996, Antar Zouabri a été tué à Boufarik, à 35 km au sud d'Alger, dans une maison de cette petite ville de la Mitidja, où il a semé la terreur durant près de 10 ans. Le général major Brahim Fodhil-Chérif, commandant de la Première région militaire, a précisé « lors de l'assaut, cet animal n'a pas opposé une farouche résistance. Il est tombé comme une patate », a déclaré le général major qui a ajouté que Zouabri avait l'intention de réactiver des « réseaux terroristes » dans les « centres urbains ». (AFP)



Victime de deux attaques d'apoplexie depuis 1998, la sœur de la reine, longtemps grande fumeuse, se déplaçait en chaise roulante, les yeux cachés derrière des lunettes noires.



La fille cadette du roi George VI aura fait des pieds et des mains pour échapper au protocole de la famille royale britannique. Ses funérailles auxquelles pourront seulement assister les membres de la famille royale et ses amis seront célébrées le 15 février à 15h à la chapelle Saint-Georges au château de Windsor. Une cérémonie du souvenir aura lieu ultérieurement, selon le palais de Buckingham.

Mort de Margaret

La sœur d'Elizabeth II aura eu une vie qui cadrait mal avec le protocole très rigide de la famille royale britannique

AUDREY WOODS
Associated Press

■ LONDRES — La famille royale d'Angleterre est en deuil. Grave-malade depuis plusieurs années, la princesse Margaret s'est éteinte hier matin après une vie teintée de regrets et d'amours contrariées qui ont défrayé la chronique. La sœur cadette de la reine Elizabeth II avait 71 ans.

Le décès de cette femme au tempérament enjoué et à l'attitude plutôt non conformiste, qui avait gagné le respect par son engagement caritatif et aussi le bonheur auprès de ses deux enfants et de ses trois petits-enfants, vient jeter une ombre en cette année marquée par les célébrations du Jubilé.

Sa disparition intervient trois jours après le 50^e anniversaire de la mort de son père, le roi George VI, et de l'accession au trône de sa sœur. Le 18 février, Elizabeth II doit s'envoler pour la Jamaïque, la Nouvelle-Zélande et l'Australie.

Victime d'une attaque d'apoplexie vendredi au Palais de Kensington puis de problèmes cardiaques, la princesse Margaret a été transportée dans la nuit à l'hôpital Édouard VII de Londres où elle est décédée paisiblement dans son sommeil à 6h30, selon le palais de Buckingham.

Le vicomte David Linley, 40 ans, et Lady Sarah Chatto, 37 ans, ses enfants nés de son ancien mariage avec le photographe de renom Lord Snowdon, « étaient à ses côtés et la reine a été tenue informée toute la nuit ». « Nous sommes tous extrêmement attristés », a déclaré son ex-époux.

La veille, Elizabeth II avait quitté Sandringham, pour le château de Windsor, tandis que la reine mère Elizabeth, qui se remet d'un rhume, est restée dans la résidence royale de Norfolk.

GRANDE TRISTESSE

Au palais de Buckingham, qui a souligné la « grande tristesse » de la reine à la suite du décès de sa « sœur bien-aimée », le drapeau était en berne hier tandis que des fleurs étaient déposées par le public aux portes du palais de Kensington. Le cercueil de la prin-

cesse devrait y demeurer plusieurs jours, afin de permettre à ses proches de lui rendre hommage, avant ses funérailles.

La dernière apparition en public de Margaret datait d'avant Noël, à l'occasion du 100^e anniversaire de la princesse Alice, la duchesse douairière de Gloucester victime de deux attaques d'apoplexie depuis 1998, la sœur de la reine, longtemps grande fumeuse, se déplaçait en chaise roulante, les yeux cachés derrière des lunettes noires.

Dans les années 50, sa romance malheureuse avec le conseiller royal Pete Townsend avait fait la une dans le monde entier, car le capitaine était divorcé. En 1978, la princesse Margaret avait elle-même connu l'échec conjugal : son divorce d'avec Anthony Armstrong-Jones — devenu Lord Snowdon — au bout de 18 ans avait été le premier dans l'entourage immédiat de la reine.

NON CONFORMISTE

En dépit des bouleversements et de leurs tempéraments différents, la princesse, qui ne s'était pas remariée, et la reine étaient restées proches. Non conformiste, la princesse ne s'est jamais départie d'une certaine distance attribuable à son rang. Même ses proches amis devaient l'appeler « Madame ». Et si l'un de ses compagnons se comportait avec familiarité, il se risquait à affronter son fameux regard bleu glacial. Il s'agit d'un « mécanisme de défense », avait une fois confié l'intéressée. « Je ne m'en rends pas compte ».

Ainsi prisonnière du protocole, Margaret foulait aussi au pied les conventions royales. Moderne avant l'heure, belle, joyeuse, habituée des fêtes, la jeune femme s'éprit à 22 ans du capitaine Townsend, héros de guerre et ancien conseiller de son père. Le choc né de l'abdication en 1936 du roi Édouard VIII, désireux de se marier avec une divorcée, était encore dans les mémoires et l'Église d'Angleterre interdisait le remariage d'une personne divorcée.

Après plus de deux ans de négociations et de spéculations médiatiques, Margaret annonça en octobre 1955 qu'elle n'épouserait pas Pete Townsend, invoquant les « enseignements de l'Église selon lesquels le mariage chrétien est indissoluble » et son « devoir envers le Commonwealth ».

Après sa liaison contrariée avec Pete Townsend, son mariage ne lui apporta pas le bonheur qu'elle espérait. Les rumeurs d'infidélité circulèrent au début des années 70, la princesse rencontra en 1973 Roderic Llewellyn, de 17 ans son cadet.

La paix et la guerre se font encore attendre

Il y a un an, les Israéliens ont massivement élu M. Ariel Sharon comme premier ministre pour faire face à l'Intifada, l'insurrection palestinienne. Douze mois plus tard, la paix se fait attendre. La guerre aussi d'ailleurs, où plutôt la « solution militaire ».

M. Sharon peut difficilement crier victoire même si ses blindés encerclent M. Yasser Arafat, le chef palestinien, dans son bunker de Ramallah, en Cisjordanie, et que ses collaborateurs affirment que la vigilance et la vigueur de l'actuel gouvernement ont permis de prévenir quelque 80 % des attentats projetés.

C'est possible. Mais ces chiffres témoignent au contraire d'une détérioration grandissante des conditions de sécurité pour les Israéliens.

Que l'on multiplie ainsi par cinq le nombre d'attentats réussis en un an, et par conséquent le nombre des victimes du terrorisme, on n'a ainsi qu'une pâle idée de l'ampleur de l'assaut dont Israël est la cible de la part de ces mouvements, principalement le Hamas et le Jihad islamique.

Les uns et les autres se renvoient la balle. C'est l'effondrement des conditions de sécurité, disent les dirigeants israéliens, en montrant du doigt le « laxisme » de M. Arafat, à l'égard des islamistes et radicaux nationalistes, qui a fait dérailler le processus de paix.

C'est l'inverse qui s'est produit, disent les Palestiniens. La violence des Palestiniens résulte de leur frustration devant la stagnation du processus de paix.

Disons que les deux ne vont pas sans l'autre. Admettons que l'initiative de la violence provienne des Palestiniens, la clé du problème politique appartient aux Israéliens, parce que c'est d'eux que relève finalement le déblocage ultime des pourparlers de paix sur la fameuse question des colonies juives en territoire palestinien.

M. Sharon a beau affirmer croire en l'avènement « un jour » d'un État palestinien, il offre

peu, très peu, à M. Arafat. Et il a d'ailleurs peu à offrir. M. Arafat n'aurait sans doute pas pris le « beau risque » de reconnaître Israël en 1993 et d'aménager ses pénates à Jéricho, l'année suivante, pour en arriver là.

Pour le Likoud, le parti de M. Sharon, la question des colonies est une question éminemment sensible. C'est le Likoud qui a fait de la colonisa-

tion des territoires palestiniens une question idéologique parce qu'il s'agissait d'installer le plus de Juifs possibles sur des sols désignés comme leurs par les saintes écritures.

L'ex-premier ministre du Likoud, M. Benjamin Netanyahu, a perdu le pouvoir en 1999 en partie pour avoir été lâché par les colons qui ne lui avaient pas pardonné les Accords de Wye Plantation parce qu'ils établissaient un précédent : le renoncement par le parti à des territoires désignés comme faisant partie du Grand Israël.

DUR ET PRAGMATISTE

M. Sharon a la réputation d'être un dur. Il passe aussi pour un pragmatiste. C'est lui qui a assumé le « sale boulot » de démanteler les colonies juives du Sinaï après la signature du traité de paix avec l'Égypte en 1978. Il a été durablement haï par les colons de Gaza et de Cisjordanie qui se méfiaient de son « pragmatisme » jusqu'à l'an dernier quand ils se sont finalement ralliés à lui, après s'être mordu les lèvres pendant deux ans pour avoir puni M. Netanyahu en 1999 à la suite de sa « trahison » de 1997 et avoir donné ainsi le pouvoir au travailliste Ehud Barak disposé à en accorder encore davantage aux Palestiniens, même si ces derniers n'y voyaient que des miettes.

M. Sharon n'entend certainement pas refaire la même erreur. Il lui a fallu deux décennies pour se faire pardonner son « pragmatisme » dans le

Sinaï. Sa dureté dans la pacification des territoires palestiniens et son acharnement à pourchasser les organisations palestiniennes au Liban n'ont pas effacé le péché originel. On ne l'y reprendra plus. Le sort réservé à M. Netanyahu le conforte dans son obstination. Il n'aime pas les colons, dit-on, même s'il s'appuie sur eux. Et ceux-ci le lui rendent bien même s'ils ont voté pour lui, l'an dernier.

Il n'y a ainsi pas beaucoup de place pour une solution politique. Qu'en est-il de la « solution militaire » ? Il faut d'abord préciser ce que l'on entend par là. Spontanément, on pense à la réoccupation des territoires palestiniens et à la suppression de l'Autorité palestinienne. Les plans de guerre, dit-on, sont prêts. Ce serait une opération meurtrière. La presse israélienne évoque des milliers de morts, peut-être, chez les Palestiniens, et des centaines chez les Israéliens. Ce serait pire qu'au Liban. Mais l'après-guerre, par contre, relève de la devinette.

Elle implique trois conditions : l'appui des États-Unis, la solidarité gouvernementale et le soutien de l'opinion publique.

CONDITIONS IMPROBABLES

La première est douteuse. Le président George W. Bush l'a clairement indiqué cette semaine à M. Sharon. Ce n'est pas que M. Bush ait M. Arafat en odeur de sainteté, mais l'écrasement de l'Autorité palestinienne aurait comme première conséquence l'effondrement du soutien des pays arabes à sa « guerre au terrorisme ».

La seconde condition est aussi hypothétique. Le gouvernement de M. Sharon est une coalition centrée sur le Likoud et le Parti travailliste. Cette coalition est faite au nom d'une union sacrée de temps de crise. Mais elle est composée d'hommes qui se détestent du fond du cœur, incapables de parler d'une seule voix. MM. Sharon et Shimon Peres, son ministre des Affaires étrangères, ne passent pas une journée sans se con-

tredire ou se démentir l'un et l'autre. M. Peres lui-même ancien et éphémère premier ministre travailliste d'Israël ne peut oublier que ce sont les manœuvres de M. Netanyahu d'abord, et M. Sharon ensuite qui, à deux reprises, ont fait dérailler « son » plan de paix en 1997 et l'an dernier. Likoud et travaillistes peuvent peut-être gérer « au quotidien » ensemble l'Intifada. Mais la décision de réoccuper les territoires autonomes et d'en expulser l'Autorité palestinienne ne relève pas de la simple « gestion au quotidien ». Elle est un choix irréversible entre la guerre et la paix. La coalition n'y survivrait probablement pas.

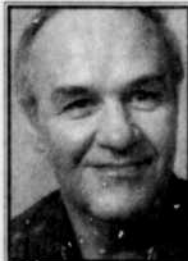
La troisième condition est elle aussi hypothétique. L'armée israélienne est tiraillée. Le phénomène de l'objection de conscience est un phénomène avec lequel Tsahal a traditionnellement su transiger, en tout cas tant qu'il s'exprimait en termes purement individuels. Mais voilà qu'il s'exprime en termes d'action politique c'est-à-dire collective sous forme de pétition endossée et signée par des soldats et des officiers se désolidarisant de la répression tant dans les territoires qu'ils soient encore occupés ou autonomes.

Cela témoigne de la volatilité de l'opinion publique israélienne même si, selon les sondages, elle dit faire encore confiance à M. Ariel Sharon. Cette volatilité tient à la lecture des événements selon les circonstances, mais aussi à l'évolution sociale du pays. Les deux grands partis, le Parti travailliste et le Likoud, sont en déclin. Non seulement il leur est presque impossible de gouverner seuls, mais il est de plus en plus difficilement de le faire à deux et même d'obtenir ensemble une majorité parlementaire.

Les changements démographiques en cours favorisent les tiers partis dont les projets et les programmes sont aux antipodes des uns des autres, sans que l'on sache dans quel sens, à long terme, s'établira le nouvel équilibre politique.

M. Sharon d'une certaine manière est tout aussi coincé que M. Arafat. Si c'est plus visible pour M. Arafat, c'est qu'il est entouré de chars israéliens. Mais cette situation de « ni guerre ni paix » peut-elle durer longtemps ?

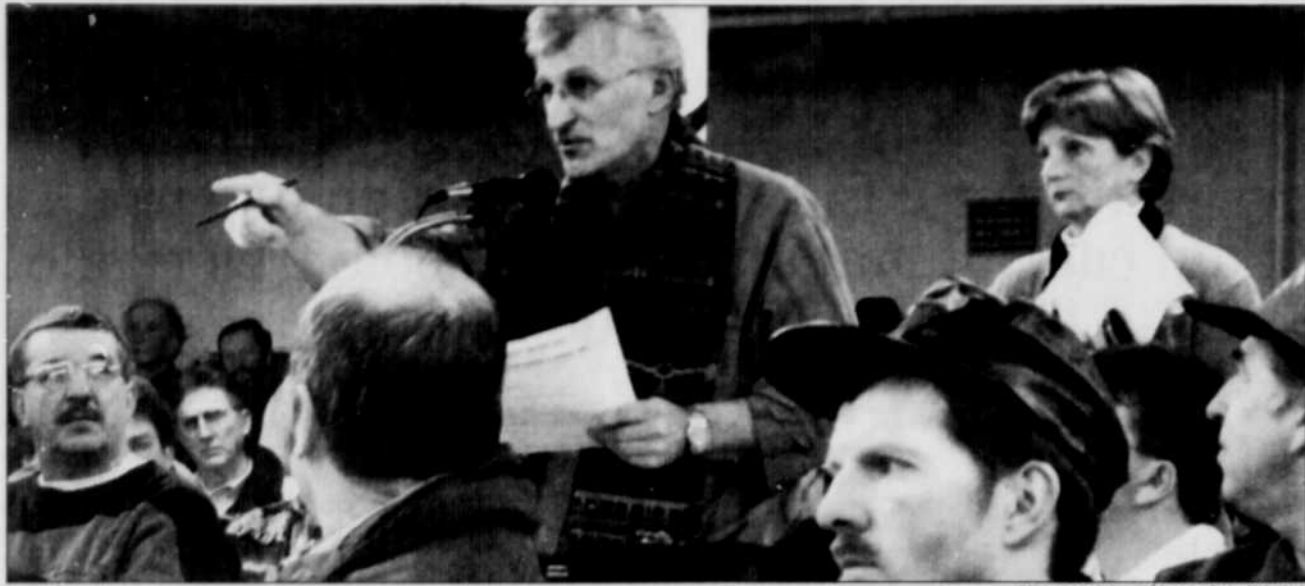
Un an après l'arrivée au pouvoir d'Ariel Sharon en Israël



René Beaudin

RBeaudin@lesoleil.com

L'EST ET LA CÔTE-NORD



La population de Saint-Léon-le-Grand est divisée vis-à-vis d'un projet de maternité porcine. Certains opposants entendent former un comité pour appuyer leurs arguments.

MATERNITÉ PORCINE DE SAINT-LÉON-LE-GRAND

La population s'organise

HENRI MICHAUD
Collaboration spéciale

■ SAINT-LÉON-LE-GRAND — Les citoyens de Saint-Léon-le-Grand se mobilisent contre le projet de maternité porcine dans leur localité. Un comité de pression sera formé pour sensibiliser la population, tandis que les élus appuient toujours le projet.

« Nous formerons un comité dans les prochains jours, affirme René-Jacques Gallant, un résidant de l'endroit. Par la suite, nous informerons la population de la vallée de la Matapédia, de même que le conseil des maires, des véritables enjeux de ce projet. »

Selon M. Gallant, l'établissement de porcheries est devenu un enjeu provincial et pourrait se retrouver au centre de la prochaine campagne électorale, dans certaines régions. « La population doit être consultée. Il y va de la qualité de vie des résidents de toutes les régions du Québec. »

Le comité entend demander la tenue d'un référendum sur les projets de porcheries. « La population doit être infor-

mée pour prendre des décisions éclairées. Or, dans le dossier de Saint-Léon-le-Grand, nous avons l'impression d'avoir été bâillonnés par le conseil municipal. Et je sens la frustration qui monte. »

Notre interlocuteur est catégorique. « Nous n'avons pas obtenu les garanties, à moyen et long terme, sur les enjeux environnementaux. Des résidents craignent que les cours d'eau, et la nappe phréatique, soient pollués par le lisier, à moyen terme. »

La Fédération du saumon atlantique demande, pour sa part, une étude hydrologique avant de lancer le projet. L'organisme craint que la rivière Matapédia soit affectée par l'entreprise.

Invités à se prononcer sur le projet, les membres du conseil municipal ont, devant une salle comble, réitéré leur appui au projet. « Nous avons obtenu beaucoup d'informations mais, à notre avis, les dangers sont contrôlés, assure le maire Jean-Guy Rioux. À chaque fois qu'un mètre cube de lisier sera étendu, il remplacera des engrais chimiques qui peuvent être plus toxiques. »

Ce facteur aurait influencé la décision des élus. Ils demandent toutefois que les promoteurs, Purdel et la Coopérative agricole de la Matapédia, tiennent compte des vents dominants dans la réalisation du projet, pour limiter les odeurs. « Il faut aussi songer aux retombées économiques et aux emplois », ajoute le maire qui s'est retiré de la table des délibérations. C'est sur un terrain lui appartenant que la maternité doit être construite.

Le projet, évalué à 9,5 M\$, prévoit la construction d'une maternité d'environ 1275 truies. Pas moins de 25 000 porcelets et 11 000 mètres cubes de lisier seraient produits chaque année.

POLLUTION DES RIVIÈRES À SAUMON

Les promoteurs ne baisseront pas les bras

Ils disent respecter à la lettre les normes gouvernementales

CARL THÉRIAULT
Collaboration spéciale

RIMOUSKI — Les promoteurs de porcheries dans le Kamouraska et la vallée de la Matapédia au Bas-Saint-Laurent, les coopératives agro-alimentaires Purdel et Dynaco, n'ont pas l'intention de baisser les bras face aux protestations de la Fédération québécoise du saumon de l'Atlantique (FQSA).

Au contraire, Purdel, et sa filiale Purpore, compte toujours aller de l'avant avec son projet de maternité de 1300 truies et une pouponnière de 4000 porcelets à Saint-Léon-le-Grand en partenariat avec le Centre agricole de la Matapédia.

« C'est un projet sérieux. On respecte la réglementation gouvernementale et même plus. On ne veut pas abîmer les cours d'eau. J'invite plutôt la fédération à faire partie du comité de vigilance comme il y en a un à Sainte-Luce », a réagi Jean-Paul Thériault, directeur général de Purdel.

La méconnaissance de la FQSA du projet de porcherie qui sera construit à Saint-Léon-le-Grand expliquerait la prise de position de l'organisme.

« Nous tenons compte de la rivière à saumons dans notre projet. Les gens de la fédération ne connaissent probablement pas la région pour affirmer de telles choses », a précisé M. Thériault.

Le projet n'a pas encore été déposé au ministère de l'Environnement pour l'obtention d'un certificat d'autorisation comme celui du groupe Dynaco de La Pocatière qui veut implanter une maternité à Saint-Onésime et à La Pocatière.

« On s'assurera de répondre adéquatement à la réglementation environnementale et même être à plu-

sieurs fois de la distance de la rivière prévue dans les règlements. Notre projet est comme les autres projets ou les autres projets agricoles qui ne dérangent pas la rivière », a souligné Rémy Faucher, directeur général du groupe Dynaco.

Le projet se construira aux limites géographiques des deux municipalités, Saint-Onésime et Sainte-Anne-de-la-Pocatière, qui ont déjà remis un certificat de conformité au promoteur Dynaco.

Un délai de 90 jours s'écoule entre le dépôt d'un projet complet au MEQ et l'émission d'un certificat d'autorisation.

Un affrontement est à prévoir avec la Fédération québécoise du saumon de l'Atlantique. « Le droit de produire ne signifie pas le droit de détruire. Nous ne sommes pas contre l'industrie porcine en soi. On va devoir nous faire la preuve que ces projets ne créent pas de dommages à l'environnement et aux rivières. S'il le faut, on sera plus mordant », dit Gilles Shoener, directeur général de l'organisme.

Deux rivières à saumons risquent d'être affectées, selon la FQSA, la rivière Humqui, un affluent de la très renommée Matapédia et la rivière Ouelle dans le Kamouraska.

Les retombées économiques des rivières à saumons et de l'industrie touristique dans l'Est du Québec valent bien celles de l'industrie porcine, soutient aussi la FQSA.

Le sujet n'a pas encore été discuté au conseil d'administration au Conseil régional de l'environnement de l'Est du Québec. Le conseil prépare plutôt un cadre de référence global en ce qui a trait aux projets agricoles qui concourent à une agriculture et à un développement durables.

Carnaval de Québec

M. Christie

L'EXPÉRIENCE D'HIVER
du 1^{er} au 17 février 2002



Déjeuner des chefs
d'entreprise



Conférencier invité
M. Robert Darbelnet
président de AAA
(American Automobile
Association)

Mardi 12 février 2002
Coût: 125 \$ taxes incluses

VIACOM

PLACE QUÉBEC

Bell

Hilton

SAO

CFM 93

POSTES
CANADA

CANADA
POST

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
DU QUÉBEC-MÉTROPOLITAIN

Ne manquez pas
de faire un détour
par chez-elle

Vous trouverez sur
place de l'information
utile sur les sièges
d'auto. La mascotte
Baladine rencontrera
les enfants, tous les
samedis et dimanches
du 1^{er} au 17 février
2002 de 12 h 30
à 17 h.

Spectacle son
et lumière
toutes les 20
minutes, dès
la noirceur,
jusqu'à 23 h
Place Loto-Québec

Société de l'assurance
automobile

Québec

On prépare l'avenir

Baladine, la loutre, amie des
tout-petits et experte en
sièges d'auto, a élu domicile
à Place Desjardins.



Déposez ce coupon au stand de Baladine, dans la
boîte prévue à cet effet. Votre enfant pourrait gagner
un des 100 T-shirts aux couleurs de Baladine.

Nom: _____

Adresse: _____

N° de téléphone: _____

LE SOLEIL

OPINIONS

Faites parvenir vos lettres à l'adresse suivante : Carrefour des lecteurs, Journal LE SOLEIL, 925, chemin Saint-Louis, C.P. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7Z6. Ces missions devront être couvertes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit de réviser et d'abréger vos lettres au besoin. Adresse électronique : opinion@soleil.com

Arrivez en ville!

Josée Légaré

Québec

(À M. Guy Benjamin, journaliste, LE SOLEIL)

La banlieue n'existe plus, mais la mentalité banlieue n'a pas fini de se manifester. Nulle part dans votre article du 31 janvier dernier, intitulé *L'autobus à Gaudarville, ce n'est pas pour demain*, il n'est fait mention des clients de ces augustes mégacomplexes. Nul gestionnaire ne s'est imaginé que même des clients pourraient vouloir se rendre dans ce secteur commercial en autobus. Et de décrire la topographie des stationnements... c'est ridicule.

En ville, il me semble que la rubrique *situé près d'un arrêt d'autobus* est un atout commercial. Il faudrait dorénavant en tenir compte sur tout le territoire de notre grande ville.

J'aimerais que vous nous concoctiez un article qui répond à mes interrogations.

Vite, des élections!

Michel Pilote

Saint-Rédempteur

À mon humble avis, le premier ministre actuel du Québec devrait déclencher des élections le plus rapidement possible. Ce serait pour le plus grand bien du peuple québécois. Le gouvernement actuel n'est pas à la hauteur.

Dans le domaine de la santé, ce n'est pas un miracle. Dans le domaine de l'éducation, c'est terrible. En résumé, ce qu'il faut, c'est un vrai gouvernement québécois, ce qui veut dire un gouvernement libéral. Oui, libéral. Dans le comté de Chutes-de-la-Chaudière, je voterai libéral, et dans le comté de Lévis, j'aimerais bien que les gens votent libéral également.

Je désire le plus grand nombre de candidats libéraux élus. À la victoire de chacun d'entre nous par l'entremise du PLQ.

Un secret bien gardé... un club culturel dans la ville

Claire Bérubé

Charlesbourg

Il existe à Québec un organisme plutôt méconnu qui a pour nom le « Club culturel Québec métropolitain ». Vous connaissez?

Ses cofondateurs sont MM. Robert Sarrazin et Claude Richard, qui en sont respectivement président et vice-président. Tous deux rivalisent d'ingéniosité pour organiser des sorties culturelles des plus intéressantes. La dernière en lice et à laquelle j'ai eu le bonheur de participer fut une soirée théâtre.

Après un excellent repas dans un réputé restaurant de la haute ville, M. Yanick Legault, adjoint de Marie-Thérèse Fortin, directrice générale du Théâtre du Trident, a démystifié pour nous, profanes pour la plupart, l'*Antigone* de Sophocle, que nous allions voir dans l'heure. Ceci se passait dans la galerie d'art du Grand Théâtre, *Antigone* est de loin la meilleure pièce que j'ai vue depuis longtemps. C'est une tragédie, oui

mais, si poignante, si bien jouée! On se serait cru dans un de ces odéons grecs tellement nos acteurs étaient vrais... De l'avis de chacun, ce fut un grand moment. On s'en souviendra!

Le Club culturel en est à sa huitième année d'existence. On ne compte plus les événements culturels de choix proposés dans le cadre de ses activités. Ainsi, l'an dernier a été ponctué de célébrations pour rappeler le centenaire de la mort de Verdi. L'année précédente, on avait célébré Bach de multiples façons. On se rappellera que l'an 2000 marquait le 25^e anniversaire de la mort du grand compositeur. De même en 1997, au Musée du Québec, on a souligné le 20^e anniversaire de la naissance de Schubert, des festivités auxquelles on a donné le nom de *schubertiades*.

En 2002, le club se propose de célébrer le 200^e également de la naissance de Victor Hugo. Le grand écrivain est né le 26 février 1802.

Au programme de cette année, l'Orchestre symphonique de Québec aura aussi droit à des agapes pour ses

100 ans d'existence, et on se propose de consacrer une soirée en hommage à un grand de chez nous, notre ami Félix. Ce soir-là, il y aura conférence de M. Pierre Jobin qui fut l'imprésario du poète durant nombre d'années.

Et on m'a dit que ce club organise des déjeuners et des soupers concert, des visites dans les musées, des conférences, de visites de lieux historiques, etc.

Est-ce assez dire que le Club culturel Québec métropolitain magnifie la culture dans sa meilleure expression?

Je voudrais faire profiter de ma *trouaille* à tous ces gens retraités qui cherchent un moyen de nourrir leur appétit culturel. Ils ignorent peut-être qu'il existe un tel organisme chez nous.

J'aimerais leur dire de se joindre à ce groupe aux idées originales et à l'esprit dynamique... C'est une formidable façon de garder ses neurones en état d'alerte, d'alimenter son intellect, d'agrémenter sa vie et surtout de mettre de la couleur dans son quotidien.

Revoir l'horaire des bibliothèques

Sylvie Poirier

Saint-Augustin, arrondissement n° 8

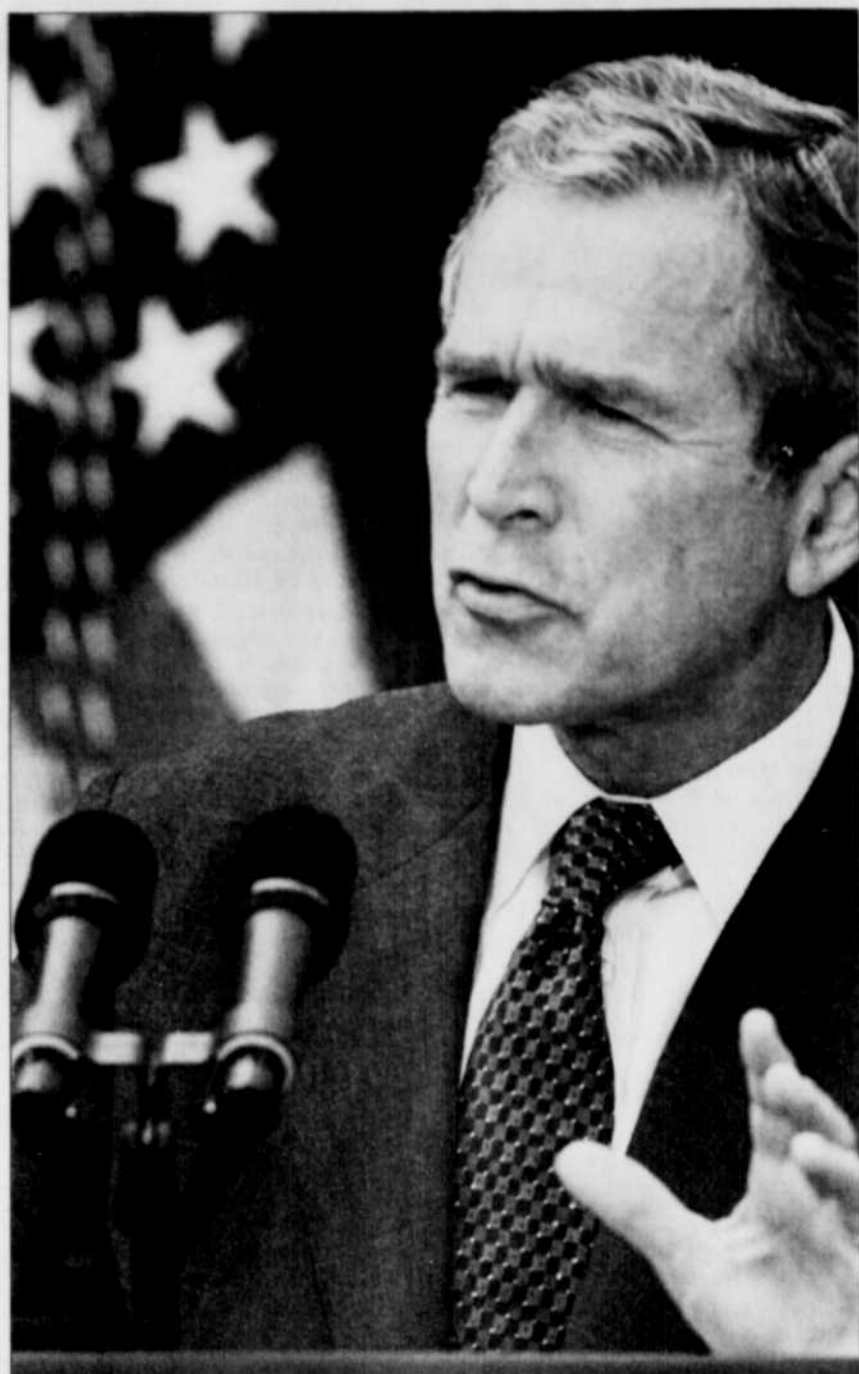
Depuis la fusion des villes de banlieue, il est possible de s'abonner gratuitement à la bibliothèque. Bravo! Bien des gens se privaient du plaisir de fréquenter une bibliothèque à cause des frais d'abonnement. Voilà un obstacle franchi.

Mais il y en a un autre, et il est de taille: l'horaire. Ainsi, les bibliothèques sont ouvertes en moyenne 35 heures par semaine. Comparativement aux magasins ouverts plus de 60 heures et aux cinémas presque 12 heures par jour, sept jours par semaine. Vous allez me dire que je compare des services qui sont différents: vous avez raison!

Mais peut-être aussi que je préférerais la biblio à Rénô-Dépôt le samedi matin. Et peut-être aussi que les mamans aimeraient y aller tôt et pas seulement à l'heure du conte. De plus, les retraités (qui sont de plus en plus jeunes et nombreux) sont une clientèle cible. Et que dire des travailleurs du soir pour qui l'ouverture à 14 h n'est pas l'idéal?

On veut inciter les gens à lire davantage? Qu'on rende les bibliothèques accessibles et donc concurrentielles à d'autres services ou activités.

Leurs 35 heures d'ouverture par semaine n'encouragent pas la lecture



Se pourrait-il que la « guerre au terrorisme » ne soit, en bout de ligne, qu'une autre opération visant à défendre les intérêts géopolitiques de la même clique de nations privilégiées que l'on nomme abusivement « communauté internationale »?

Les mensonges du succès américain

Luc Gagné

Québec

Télé-Québec a diffusé un excellent documentaire en trois épisodes, *Histoires d'Amérique*, commenté par le grand écrivain américain Norman Mailer, gagnant de deux prix Pulitzer. Ce reportage permettait de saisir toute l'ampleur des dérapages de la politique étrangère des États-Unis au cours des 50 dernières années. Le discours de George Bush sur l'État de l'Union est venu nous confirmer que ces dérapages ne sont pas terminés pour le phare de la démocratie occidentale.

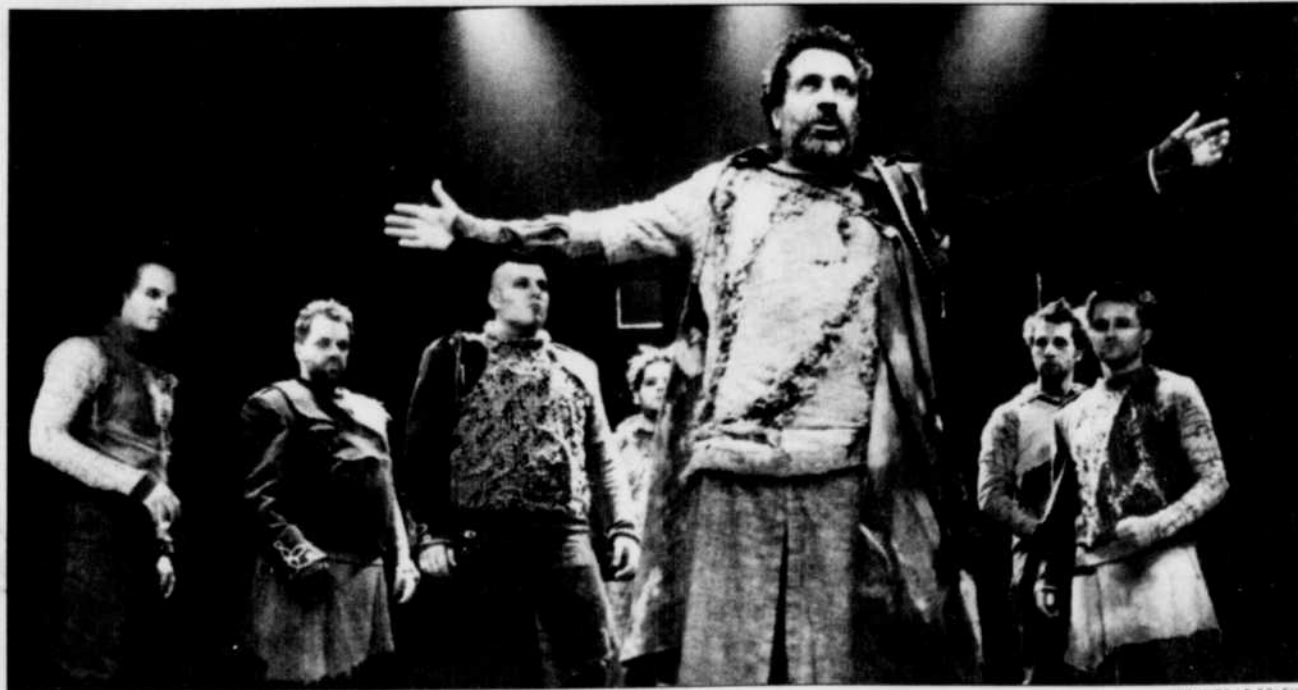
Dans les attentats du 11 septembre, plusieurs ont vu une attaque ciblée sur les symboles du succès du modèle socio-économique des États-Unis. Il faut savoir que, parmi les croyances communes, chères au cœur des citoyens américains, plusieurs attribuent le succès de leur modèle socio-économique à la prééminence du libéralisme comme doctrine, à l'adoption du capitalisme comme régime économique, à la valeur démocratique de leurs institutions ou encore au respect de la liberté d'expression qui permettrait à tous et chacun de faire valoir ses idées et ses opinions sur la place publique.

Ainsi, car ces croyances sont partagées par beaucoup de Canadiens, notre opulence serait simplement le résultat d'une volonté individuelle et collective de s'assujettir à la libre-concurrence, à la propriété privée, au parlementarisme et au respect de la diversité des opinions. Se pourrait-il

que cela occulte trop facilement les événements de l'histoire qui ont mené à une telle richesse dans nos démocraties libérales occidentales? Faudrait-il se rappeler que plusieurs nations, aujourd'hui qualifiées de démocraties libérales, se sont d'abord bâties sur le génocide des premiers occupants de continents entiers, sur l'esclavagisme et grâce au pillage continu des ressources naturelles d'autres nations « moins civilisées ».

Dans son discours, George Bush a stigmatisé l'Irak, l'Iran et la Corée du Nord, car les faucons américains ont soif d'ennemis potentiels depuis la fin de la guerre froide afin de légitimer les dépenses insensées liées à la construction du bouclier antimissiles. On pourrait aussi ajouter que les bombardements massifs en Afghanistan s'achèveront bientôt. La désignation d'autres cibles permettra le roulement des stocks de missiles qui commencent à s'accumuler depuis la fin de la guerre du Golfe et de relancer la production dans les entreprises qui constituent le puissant complexe militaire-industriel américain.

Se pourrait-il que l'interventionnisme militaire camouflé sous le vocable de « guerre au terrorisme », parfois souhaité à grands cris, parfois décrié, soit quasi constamment en faveur de la défense des intérêts géopolitiques du même cercle restreint de nations maladroitement qualifié de communauté internationale? Des intérêts qui n'ont malheureusement souvent rien à voir avec la justice sociale et le respect des droits humains.



Yanick Legault, du théâtre du Trident, a démystifié pour les membres du club culturel, profanes pour la plupart, la pièce de théâtre « Antigone », de Sophocle.

Non aux porcheries dans les agglomérations urbaines

Louise Bissonnette

Saint-Augustin

Lors de la réunion du conseil municipal de la nouvelle ville de Québec tenue le 4 février dernier, j'ai formellement demandé au conseil de faire pression sur le gouvernement du Québec pour que la loi 23 sur le droit de produire soit amendée pour exclure les porcheries des nouvelles agglomérations urbaines. Deux raisons m'ont poussées à faire cette demande.

Premièrement, il est presque certain que d'éventuelles porcheries en ville vont polluer l'air, le sol et l'eau, et ce, même si elles utilisent les nouvelles techniques d'élevage dites sur litière, comme il en était question dans le dossier de la porcherie projetée à Sainte-Foy. Entre autres, deux facteurs non technologiques entrent en jeu.

D'une part, les procédés à maîtriser pour éviter de polluer sont com-

plexes. Par exemple, il faut assurer une température et une humidité constantes pour obtenir la transformation des déchets en compost commercialisable. Si le producteur n'a pas l'objectif de vendre ce compost, il n'a donc aucun incitatif financier à faire des efforts pour ne pas polluer en toutes circonstances.

D'autre part, il n'existe pas de surveillance active et efficace des producteurs de la part du ministère de l'Environnement. Celui-ci ne dispose même pas d'outils législatifs réellement efficaces pour poursuivre les contrevenants. Seule la mise sur pied d'une vraie « Police des porcheries », composée d'experts, financée adéquatement et munie de réels pouvoirs de poursuite, pourrait inciter les producteurs à la prudence.

Il ne s'agit pas ici de discuter de l'efficacité de la surveillance actuelle car, à toutes fins pratiques, il n'y en a pas!

Les producteurs n'ont donc rien à craindre. On peut donc tenir pour acquis que là où une porcherie s'implante, les risques de pollution sont extrêmement élevés.

La seconde raison de mon opposition aux porcheries en milieu urbain touche l'argument selon lequel autoriser une porcherie aux limites extrêmes d'un territoire urbain serait acceptable. Dans le cas présent, on parle de Saint-Augustin, mais le problème est le même partout. Cette attitude est très dangereuse pour deux raisons.

D'une part, accepter une porcherie, c'est ouvrir la porte toute grande à l'implantation de plusieurs autres porcheries. Il suffit de trois ou quatre porcheries de grosseur moyenne

pour que soient émises des effluves polluantes qui voyageront facilement jusqu'à une dizaine de kilomètres de leur point d'origine. Des calculs rapides basés sur les vents dominants permettent facilement de constater

Compte tenu des vents dominants, on sentirait jusqu'à Sainte-Foy les odeurs d'une porcherie à Saint-Augustin

que les odeurs d'un petit groupe de porcheries installées au fin fond de Saint-Augustin seront perçues à Val-Bélair, à Sainte-Foy et évidemment à Saint-Augustin.

D'autre part, et il s'agit là d'un point fondamental, toute la zone entourant la ou les porcheries se trouverait lourdement hypothéquée. Dites-moi quel agriculteur, commerçant ou banlieusard voudra s'établir près d'une porcherie? Dans l'immédiat, le prix des terrains de cette zone baissera de façon importante, mais, à long terme, la

situation sera pire. Ces terres, bien que zonées territoire agricole pour le moment, seront requises dans le futur pour un nouveau développement résidentiel, un parc industriel ou une autre utilisation.

Il est probable que la saga vécue à Charny avec l'entreprise d'Alex Couture se reproduira alors à nouveau. Selon moi, le territoire de la nouvelle ville de Québec doit plutôt être utilisé pour assurer le développement économique et social de la Ville selon les objectifs urbains qu'elle se sera elle-même donnés.

Je crois donc qu'il est non seulement inapproprié mais franchement aberrant de permettre l'implantation de porcheries, ou de toute autre industrie polluante, dans les limites urbaines. Il faut se rappeler que plus la densité de population est grande, plus les dérapages en matière d'environnement ont des conséquences importantes.

Manif contre Sharon

■ TEL-AVIV (AFP) — Quelque 10 000 pacifistes israéliens ont défilé samedi soir à Tel-Aviv pour protester contre l'occupation des territoires palestiniens et la politique du premier ministre de droite Ariel Sharon, a constaté un journaliste de l'AFP.

Menée par Uri Avneri, dirigeant du mouvement Gush Shalom, une coalition d'organisations d'extrême-gauche et de pacifistes, la foule a lancé des slogans dénonçant l'occupation et appelant au retrait d'Israël des territoires occupés en 1967.

Depuis le début de l'intifada, fin septembre 2000, 1 188 personnes ont été tuées, dont 911 Palestiniens et 255 Israéliens.

Un groupe des 52 officiers et soldats du cadre de réserve qui avaient annoncé récemment dans une pétition qu'ils refuseraient dorénavant de servir dans les territoires palestiniens ont participé à ce rassemblement.

Depuis décembre, des pacifistes israéliens et des activistes d'extrême-gauche ont multiplié les rassemblements de soutien aux Palestiniens.

MER D'OMAN

Une frégate canadienne arraisonne un pétrolier

OTTAWA (PC) — Une frégate canadienne naviguant dans la mer d'Oman a arraisonné un navire-citerne soupçonné de transporter illégalement du pétrole irakien, à l'encontre des sanctions de l'ONU.

Pendant trois jours, la semaine dernière, le *NCSM Vancouver* et d'autres navires-patrouilleurs ont joué au chat et à la souris avec le *N.M. Zakat*, immatriculé en Afrique, alors que le pétrolier naviguait furtivement juste à l'intérieur des eaux territoriales iraniennes, près de la frontière entre l'Iran et le Pakistan.

« Nous sommes restés à une certaine distance et nous avons attendu le moment propice », a rapporté le capitaine du *Vancouver*, le commandant Jim Heath, au cours d'une entrevue téléphonique depuis cette région.

RETRAITE COUPÉE

Lorsque le pétrolier de 1600 tonnes a tenté une sortie, lundi, et que le commandant Heath a jugé qu'il pourrait atteindre le *Zakat* avant que celui-ci ne puisse se réfugier à l'intérieur d'autres eaux territoriales, l'équipage du *Vancouver* est passé à l'action.

Une équipe d'arraisonnement prenant place à bord d'une embarcation gonflable rigide — difficilement détectable par radar — s'est dirigée vers le *Zakat*, tandis que le commandant Heath dirigeait le *Vancouver* de façon à empêcher le pétrolier de fuir.

La frégate et l'embarcation rigide ont encerclé le pétrolier et ont réussi à l'immobiliser, a expliqué le commandant Heath.

50 FEMMES DISPARUES PRÈS DE VANCOUVER

Les recherches se poursuivent 24 h par jour

DEBORAH JONES
Presse canadienne

■ VANCOUVER (AFP) — La Gendarmerie royale du Canada a poursuivi hier ses fouilles sur le site d'une porcherie de l'Ouest canadien, à la recherche d'indices permettant de retrouver la trace d'une cinquantaine de femmes disparues depuis les années 1980 à Vancouver.

Selon le quotidien *Vancouver Sun*, des effets personnels de deux des disparues ont déjà été retrouvés lors de ces recherches, qui couvrent une zone de 11 hectares comprenant une ferme d'élevage de porcs et une carrière de graviers, à Port Coquitlam, près de Vancouver.

La police, qui a commencé ses recherches jeudi, entend les poursuivre nuit et jour, et y consacrer plusieurs semaines, voire plusieurs mois, selon la porte-parole de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) Catherine Galliford. La GRC s'est refusée à tout commentaire sur les indices ayant permis d'obtenir un mandat pour les recherches.

Selon le *Vancouver Sun*, un sac à main et des papiers d'identité ont notamment été retrouvés sur les lieux, ce que la police a refusé de confirmer.

Les familles des victimes, encouragées par ce nouveau développement après des années d'enquête infructueuse, ont entamé une veillée vendredi soir à proximité du lieu des recherches.

Une quarantaine de policiers ont participé aux fouilles vendredi et une clôture a été élevée autour de la ferme, selon la porte-parole. La police a également installé des tentes et des systèmes d'éclairage

de manière à pouvoir travailler 24 h sur 24.

Les propriétaires de la porcherie, Robert William Pickton et David Pickton, deux frères, ne sont pas considérés comme des suspects dans cette enquête, a indiqué la GRC.

Une cinquantaine de femmes, prostituées ou toxicomanes, ont disparu entre juin 1983 et novembre 2001 dans la région de Vancouver.

Le premier cas concernerait Rebecca Guno disparue en juin 1983. Le plus récent serait Mona Wilson, vue pour la dernière fois en novembre 2001. Les disparues étaient de tous âges et races.



David Pickton

Drogées ou prostituées, leur seul point commun est qu'elles fréquentaient toutes le quartier dangereux et interlope de Downtown Eastside à Vancouver, le plus pauvre du Canada.

Jusqu'à présent, sans cadavres, la police ne dispose d'aucun indice lui permettant d'étayer la thèse du tueur en série. Si la police réussit à trouver des traces des disparues dans cette porcherie, cela constituerait la première véritable avancée dans l'enquête.

En décembre, la police canadienne avait examiné un lien possible entre ces disparitions et un Américain inculpé du meurtre de quatre femmes, dont les corps avaient été découverts en août 1982 près de Seattle.



Familles d'accueil bénévoles recherchées

Si vous êtes intéressé(e) à recevoir chez vous de petits animaux (chiens et chats) pour des périodes allant de 2 à 4 semaines pour leur permettre d'être plus solides au moment de l'adoption, communiquez avec nous. Vous n'êtes pas rémunéré(e)s mais nous fournissons le matériel nécessaire à leur garde. De plus, nos techniciens et notre vétérinaire sont disponibles en cas de problèmes. Votre aide permettra de sauver des vies.

Info : 527-9104

CAMPS D'ÉTÉ POUR ENFANTS

Cet été, faites apprendre l'anglais à vos enfants dans un environnement agréable. Venez rencontrer les directeurs de différents camps de vacances des plus réputés en Ontario :

CANADIAN ADVENTURE CAMP
CAMP WABIKON
CANADIAN AND INTERNATIONAL
STUDENT-SERVICES ESL PROGRAMMES
CAMP OUAREAU
PICKERING COLLEGE ESL PROGRAMME

Pour les jeunes de six ans et plus
Grande variété de programmes et d'activités

LE DIMANCHE 10 FÉVRIER
entre 14h et 17h

Hôtel Clarion
(ancien Holiday Inn)
Sainte-Foy
3125, Hochelaga

Pour plus d'information, composez :
1-905-886-1406

VENTE DU MILLION 36

VERSEMENTS sans frais sans intérêt sur toute la marchandise

Commode à portes 780⁰⁰
En sus

Pied et base 229⁰⁰
En sus

54⁴⁴ par mois

48⁸⁹ par mois

61³⁸ par mois

Sofa 2209⁰⁰

55⁰⁰ par mois

48⁸⁹ par mois

Causeuse 1759⁰⁰

31³⁸ par mois

Fauteuil 1129⁰⁰

1111 par mois

Mobilier de cuisine • 5 morceaux 3999⁰⁰

MAGASINEZ EN LIGNE

TANGUAY

LIVRAISON ET SERVICE GRATUITS

LES SAULES
4873, boul. de l'Ormeau
1 800 363-4411 • (418) 871-4411

BEAUPORT
535, boul. Sainte-Anne
1 800 363-4382 • (418) 867-6282

LÉVIS
5730, boul. Étienne-Collins (angle Kennedy)
1 800 363-4311 • (418) 833-4311

TROIS-RIVIÈRES
2200, boul. des Récitals
1 800 463-2200 • (819) 373-1111

RIMOUSKI
822, boul. Sainte-Anne, Route 132
1 800 363-4411 • (418) 698-4411

CHICOUTIMI
1990, boul. Talbot
1 800 363-4711 • (418) 698-4711

RIVIÈRE-DU-LOUP
245, Hôtel-de-Ville
1 800 310-4711 • (418) 867-4711

SAINT-GEORGES-DE-BEAUCE
8955, boul. Lacaille
1 877 295-4411 • (418) 229-4411

Accès VISA Desjardins, accord D, votre financement est accordé!

AUBERGE LOUIS-HÉBERT

St-Valentin

Jeudi 14 février

Escalope de saumon à l'unilatérale
au beurre d'orange sanguine 8,95\$

Poêlée de ris de veau aux shiitaké
et poivre de Sichuan 9,95\$

Crème de céleri rave

Filet de bar rayé rôti, beurre rouge à
l'échalote et risotto d'orge perlé

Noisettes de filet de veau
aux pleurotes, sauce au brie

Suprême de pintade rôti, galette de
polenta et caramel d'épices chinoises

Noix de pétoncles et crevettes
sautées au saké et gingembre

Tentation de Cupidon
Café The
26,50\$

418 525 7812
668, Carrefour Allen Est, Québec
VALET DE STATIONNEMENT